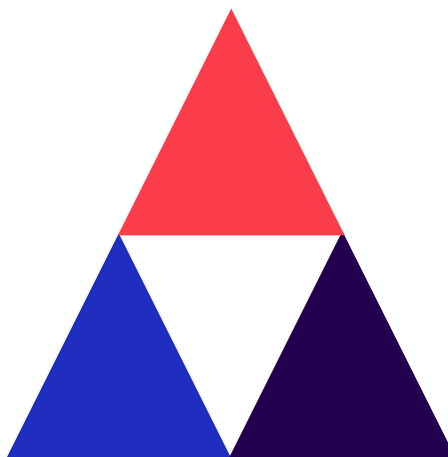




► L'avenir du travail dans l'aquaculture dans le cadre de l'économie rurale

Document d'information élaboré pour discussion à la Réunion technique
sur l'avenir du travail dans l'aquaculture dans le cadre de l'économie rurale
(Genève, 2021)



Copyright © Organisation internationale du Travail 2021

Première édition 2021

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

L'avenir du travail dans l'aquaculture dans le cadre de l'économie rurale, Document d'information élaboré pour discussion à la Réunion technique sur l'avenir du travail dans l'aquaculture dans le cadre de l'économie rurale (Genève, 2021), Bureau international du Travail, Département des politiques sectorielles, Genève, BIT, 2021.

ISBN 978-92-2-034052-3 (print)

ISBN 978-92-2-034053-0 (Web pdf)

Également disponible en anglais: *The future of work in aquaculture in the context of the rural economy*, Background document for discussion at the technical meeting on the future of work in aquaculture in the context of the rural economy (Geneva, 2021), ISBN 978-92-2-034045-5 (imprimé), ISBN 978-92-2-034046-2 (pdf Web), Genève, 2021; et en espagnol: *El futuro del trabajo en la acuicultura en el contexto de la economía rural*, Documento de referencia para su discusión en la Reunión técnica sobre el futuro del trabajo en la acuicultura en el contexto de la economía rural (Ginebra, 2021), ISBN 978-92-2-034054-7 (imprimé), ISBN 978-92-2-034055-4 (pdf Web), Genève, 2021.

Données de catalogage du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

▶ Table des matières

	Page
Introduction	5
Tendances de la production aquacole	6
L'emploi dans le secteur de l'aquaculture	9
La structure du secteur	12
Promotion du travail décent dans le secteur de l'aquaculture: enjeux et perspectives.....	14
Remédier aux déficits de travail décent dans le secteur de l'aquaculture	14
Promouvoir la création d'emplois décents, la formation et le développement des entreprises.....	15
Étendre la protection sociale et la sécurité et la santé au travail dans le secteur de l'aquaculture.....	16
Promouvoir l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes	19
Promouvoir les normes internationales du travail et les principes et droits fondamentaux au travail dans le secteur de l'aquaculture	24
Garantir la non-discrimination	24
Éradiquer le travail des enfants	24
Éliminer le travail forcé.....	27
Promouvoir la liberté syndicale, le dialogue social et la négociation collective	29
L'avenir du travail dans l'aquaculture.....	32
Changements démographiques.....	32
Mondialisation.....	34
Le COVID-19 et son impact sur le secteur de l'aquaculture.....	39
Progrès technologiques et innovation	40
Environnement.....	42
Impact de l'aquaculture sur l'environnement.....	43
Approches intelligentes face aux changements climatiques	44

L'avenir du travail dans l'aquaculture dans le cadre de l'économie rurale

Document d'information élaboré pour discussion à la Réunion technique sur l'avenir du travail dans l'aquaculture dans le cadre de l'économie rurale (Genève, 2021)

► Introduction

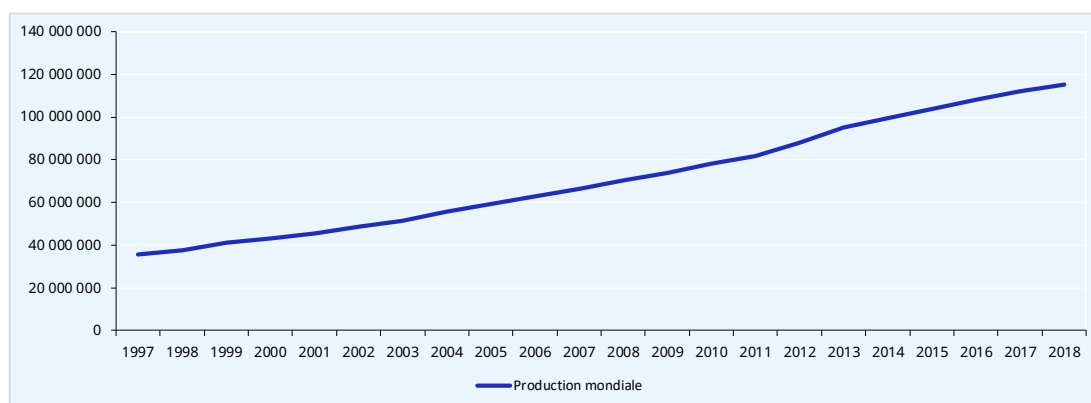
1. L'aquaculture, c'est-à-dire l'élevage d'organismes aquatiques dans un environnement aquatique contrôlé impliquant une intervention dans le processus d'élevage en vue d'en améliorer la production, est un moyen d'existence et une source importante de revenus pour de nombreuses personnes vivant dans des zones rurales, aussi bien côtières que continentales.
2. Le secteur a connu un essor spectaculaire ces cinquante dernières années et représente aujourd'hui la moitié de l'offre mondiale de poisson destiné à l'alimentation humaine. Il fournit plus de 20 millions d'emplois directs et bien plus d'emplois encore tout au long de la chaîne d'approvisionnement. L'aquaculture compte aujourd'hui parmi les secteurs agroalimentaires qui se développent le plus rapidement à l'échelle de la planète, un phénomène considéré comme une véritable «Révolution bleue», selon l'expression utilisée dans un article de *The Economist* en 2003¹.
3. Face à l'augmentation de la population mondiale et aux contraintes toujours plus fortes qui pèsent sur l'environnement, l'aquaculture apparaît de plus en plus comme un secteur capable de résoudre de manière durable les problèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Comme elle contribue notablement à réduire la pauvreté rurale dans certains pays en développement, son rôle dans le développement des entreprises, la création d'emplois et la diversification des moyens de subsistance, en particulier pour les populations rurales pauvres, est de plus en plus reconnu. Afin de promouvoir la viabilité et l'expansion de ce secteur et tirer parti de son potentiel pour faire progresser le développement durable, la croissance inclusive et le travail décent, il faut davantage s'attacher à résoudre les problèmes liés au travail et à l'emploi qui se posent dans ce secteur.
4. Le présent rapport rend compte des tendances et de l'évolution récente de l'économie et de l'emploi dans l'aquaculture, ainsi que des principaux déficits de travail décent que présente ce secteur dans divers pays. Il traite aussi des incidences sur l'aquaculture de tendances lourdes telles que la transition démographique, la mondialisation, le progrès technologique, la dégradation de l'environnement et le changement climatique, qui jouent un rôle déterminant dans les mutations du monde du travail.

¹ «The promise of a blue revolution: How aquaculture might meet most of the world's demand for fish without ruining the environment», dans *The Economist*, rapport spécial, 7 août 2003.

▶ Tendances de la production aquacole

5. Le secteur a connu au cours des trente dernières années un taux de croissance annuel moyen de 8,8 pour cent. Bien que son expansion ait ralenti au cours de la période récente (5,3 pour cent pour 2010-2018 ²), elle est restée importante dans un certain nombre de pays. Cette croissance soutenue a aussi permis une augmentation notable de la consommation mondiale de poisson, qui a plus que doublé en soixante ans, passant de 10 kilogrammes par habitant en 1960 à environ 20,9 kilogrammes par habitant en 2019 ³. Avec l'augmentation de la population mondiale, l'expansion de la classe moyenne et la hausse du pouvoir d'achat, la demande de produits comestibles de la mer va continuer de croître. Compte tenu de la quasi-stagnation depuis trente ans de la production mondiale de la pêche de capture (autour de 90 millions de tonnes) et des problèmes de durabilité auxquels est confronté le secteur du fait de la surexploitation des ressources marines, d'une mauvaise gouvernance, du changement climatique, de la variabilité environnementale, de la dégradation des habitats et de la pollution ⁴, l'aquaculture sera essentielle pour répondre à la demande de produits comestibles de la mer.

▶ **Figure 1. Production mondiale de l'aquaculture, 1997 à 2018 (tonnes)**



Source: BIT, d'après FishStatJ (logiciel pour séries chronologiques de données statistiques sur les pêches et l'aquaculture), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ⁵.

6. L'Asie, où se trouvent 11 des 15 principaux pays producteurs aquacoles, représente 90,24 pour cent de la production mondiale totale (figure 2). Selon des chiffres de 2018, c'est aussi en Asie que la production est la plus diversifiée: on y recense en effet 327 espèces produites au fil des ans (sur un total de 622), contre 128 en Afrique, 201 dans les Amériques et 209 en Europe ⁶. Malgré la grande variété des espèces élevées, la production mondiale est dominée par un petit nombre d'entre elles seulement. La pisciculture, le sous-secteur le

² BIT, d'après les statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

³ Statista, «Estimated fish consumption per capita worldwide in 2019, by region (in kilograms per capita)», 26 juillet 2019.

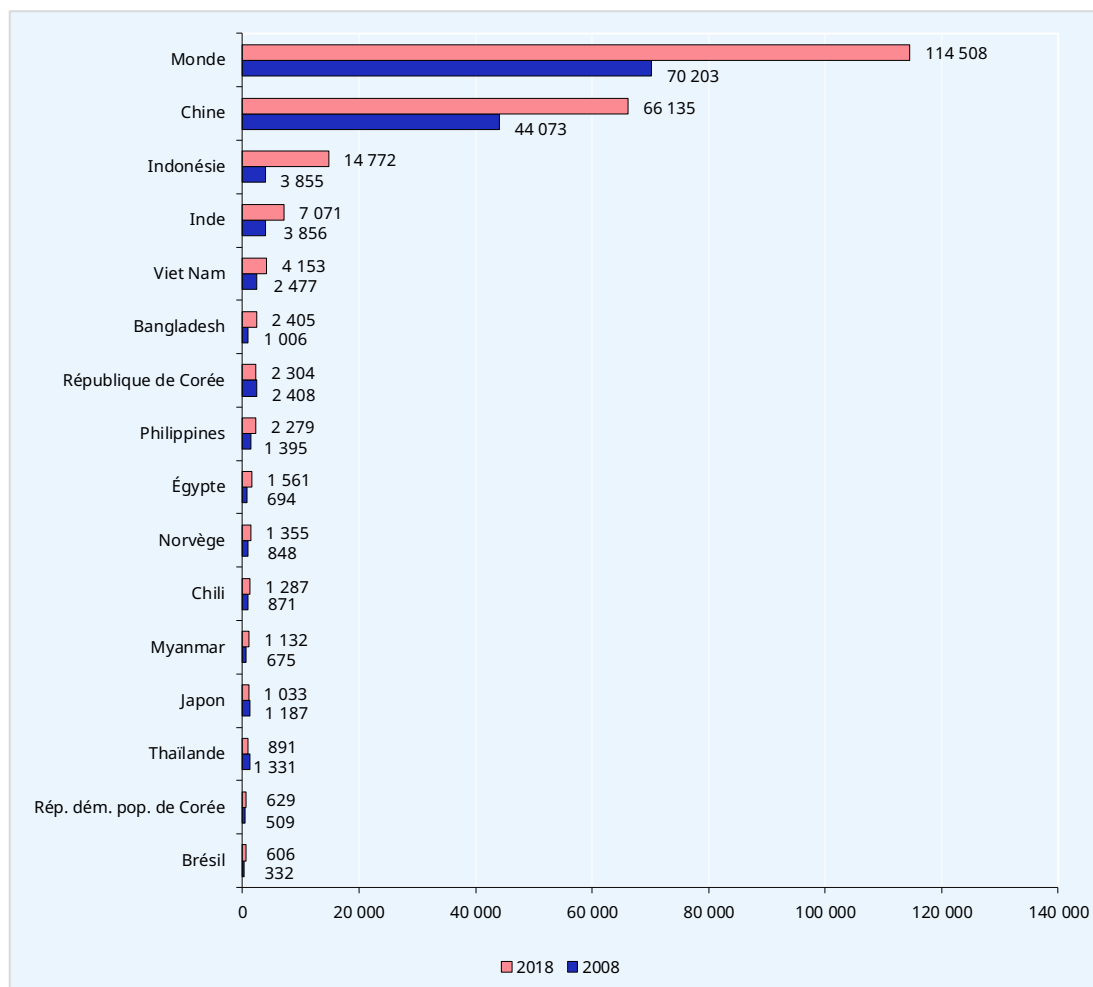
⁴ Christopher Costello *et al.*, *The Future of Food from the Sea* (Institut des ressources mondiales, 2019).

⁵ BIT, d'après les statistiques sur les pêches et l'aquaculture de la FAO. «Production mondiale de l'aquaculture (Quantités et valeurs), 1950-2018» (FishStatJ), mise à jour en 2020.

⁶ BIT, d'après les statistiques sur les pêches et l'aquaculture de la FAO. «Production mondiale de l'aquaculture».

plus diversifié, produit 27 espèces et groupes d'espèces, qui représentaient plus de 90 pour cent de la production totale en 2018 ⁷.

► **Figure 2. Production de l'aquaculture dans le monde et dans les 15 principaux pays producteurs en 2008 et 2018 (en milliers de tonnes)**

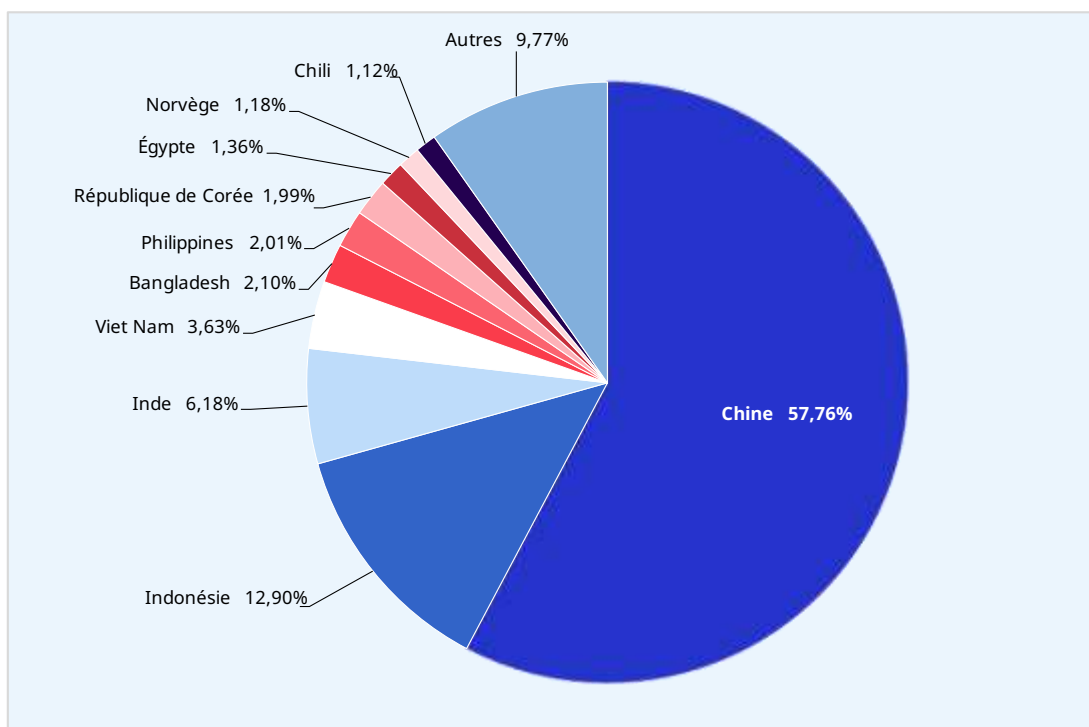


Source: BIT, d'après FishStatJ (FAO) ⁸.

7. Comme le montre la figure 3, qui illustre la part de production des dix plus grands pays producteurs, la Chine représente à elle seule 57,76 pour cent de la production mondiale. Viennent ensuite l'Indonésie, l'Inde, le Viet Nam et le Bangladesh, qui comptent respectivement pour 12,9 pour cent, 6,18 pour cent, 3,63 pour cent et 2,1 pour cent de la production aquacole mondiale. L'Égypte (1,36 pour cent) est le seul pays d'Afrique dans ce groupe de dix, tandis que l'Europe y est représentée par la Norvège (1,18 pour cent), et l'Amérique latine par le Chili (1,12 pour cent).

⁷ FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture – La durabilité en action*, 2020, 31.

⁸ BIT, d'après les statistiques sur les pêches et l'aquaculture de la FAO. «Production mondiale de l'aquaculture».

► **Figure 3. Part des dix principaux pays producteurs dans la production mondiale, 2018**

Source: BIT, d'après FishStatJ (FAO) ⁹.

8. Selon les estimations de la FAO, la production mondiale de poisson a atteint 179 millions de tonnes en 2018, l'aquaculture représentant 46 pour cent de la production totale et 52 pour cent du volume destiné à la consommation humaine. La même année, la valeur des exportations mondiales de poisson était de 164 milliards de dollars des États-Unis (dollars É.-U.), tandis que la valeur totale à la première vente était estimée à 401 milliards de dollars É.-U., dont 250 milliards provenaient de la production aquacole ¹⁰. Selon les projections de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de la FAO, la production aquacole va continuer de croître et, en 2024, elle supplantera la pêche de capture en tant que première source mondiale de poisson ¹¹. D'après ces projections, qui ne prennent pas en considération les répercussions de la pandémie de COVID-19, l'aquaculture enregistrera une croissance annuelle moyenne de 2,3 pour cent pendant la décennie en cours. Le ralentissement prévu de la croissance par rapport à la décennie précédente sera principalement imputable à des gains de productivité moindres et à l'application de dispositions réglementaires plus strictes en matière d'environnement, notamment du fait que les nouvelles politiques de la Chine donnent la priorité au développement durable et à la modernisation du secteur ¹². Selon les projections de la Banque mondiale à l'horizon 2030, le secteur va continuer de se développer, bien qu'à un rythme diminuant progressivement pour descendre sous la barre des 2 pour cent d'ici à 2030 ¹³.

⁹ BIT, d'après les statistiques sur les pêches et l'aquaculture de la FAO. «Production mondiale de l'aquaculture».

¹⁰ FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*, 2.

¹¹ OCDE et FAO, *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2020-2029*, 2020.

¹² OCDE et FAO, *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2020-2029*.

¹³ Banque mondiale, *Fish to 2030: Prospects for Fisheries and Aquaculture*, 2013, 40.

► L'emploi dans le secteur de l'aquaculture

9. Le secteur de l'aquaculture constitue une importante source d'emplois, de revenus et de moyens de subsistance pour les pays en développement, en particulier pour les communautés rurales, qu'elles vivent en zone côtière ou à l'intérieur des terres. Les femmes représentent une large part de la main-d'œuvre du secteur, notamment dans les activités de transformation. Il est difficile d'établir des données mondiales portant spécifiquement sur la chaîne d'approvisionnement aquacole, et ce pour une raison simple: en aval de la production, dans les activités essentielles telles que la transformation et le commerce de gros, l'aquaculture est souvent associée à la pêche de capture, en dépit des profondes différences qui peuvent exister entre les deux secteurs pour ce qui est des risques liés aux prix du marché auxquels ils sont exposés, de leur impact sur l'environnement et de leurs mécanismes de gouvernance ¹⁴. L'informalité qui caractérise souvent la production aquacole à petite échelle dans de nombreux pays en développement explique aussi qu'il soit difficile d'obtenir des données spécifiques sur l'aquaculture ¹⁵.
10. L'emploi direct dans l'aquaculture a augmenté en moyenne de 4,29 pour cent par an entre 1995 et 2018. Aujourd'hui, le secteur emploie directement quelque 20,5 millions de personnes dans le monde, soit environ un tiers de la main-d'œuvre totale de la pêche et de l'aquaculture. Bien que le nombre total de personnes travaillant dans ces deux secteurs ait augmenté, passant de 36,2 millions en 1995 à 59,7 millions en 2018, on a observé un transfert d'emplois de la pêche de capture, qui représentait initialement 80 pour cent de l'emploi total, vers l'aquaculture ¹⁶. Selon les données disponibles, les femmes représentent seulement 14 pour cent des travailleurs engagés dans la production primaire de la pêche et de l'aquaculture. Toutefois, il ressort de nombreuses sources que, si l'on considère les activités primaires et secondaires des deux secteurs, les femmes comptent pour plus de 50 pour cent de la main-d'œuvre ¹⁷.
11. Bien qu'il n'existe pas de données actualisées sur l'emploi indirect généré par les activités liées à l'aquaculture, on estime que, pour chaque personne qui travaille dans la production primaire de l'aquaculture et de la pêche de capture, il y en a trois ou quatre qui occupent un emploi connexe dans des activités secondaires, telles que la transformation, la commercialisation et les services ¹⁸. Les emplois indirects liés à l'aquaculture peuvent relever d'activités auxiliaires telles que la construction d'infrastructures (étangs, cages et bassins); la fabrication et la fourniture d'intrants (aliments et semences); la production d'équipements de transformation du poisson; le conditionnement; la commercialisation et la distribution ¹⁹. Selon une étude récente de la FAO, les activités liées à l'aquaculture seraient une source d'emplois et de moyens de subsistance pour environ 27,7 à 56,7 millions de personnes, travaillant de manière formelle ou informelle, à plein temps ou à temps partiel. Ces chiffres ont été établis sur la base des données provenant de neuf

¹⁴ Ulf Johansen *et al.*, «The Norwegian seafood industry – Importance for the national economy», dans *Marine Policy* 110 (2019).

¹⁵ Il n'existe pas de données sur l'ampleur de l'informalité dans ce secteur.

¹⁶ FAO, *FAO Yearbook. Fishery and Aquaculture Statistics 2017. Annuaire de la FAO. Statistiques des pêches et de l'aquaculture 2017. FAO anuario. Estadísticas de pesca y acuicultura 2017*, 2019.

¹⁷ FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020*.

¹⁸ FAO, *Améliorer la gouvernance de l'emploi dans l'aquaculture: une évaluation à l'échelle mondiale*, 2017.

¹⁹ Diego Valderrama, Nathanael Hishamunda et Xiaowei Zhou, «Estimating Employment in World Aquaculture», FAO Aquaculture Newsletter 45 (2010), 24-25.

pays ²⁰, où il est estimé qu'environ 11,4 millions de personnes sont employées dans le secteur – 8,3 millions en amont de la chaîne d'approvisionnement, c'est-à-dire dans les écloseries et l'engraissement, et 3,1 millions dans d'autres segments de la chaîne ²¹. La proportion de travailleurs employés dans des fermes aquacoles est beaucoup plus importante dans l'aquaculture à petite échelle (81,5 pour cent) que dans la production à moyenne et grande échelle (59 pour cent), où la productivité du travail serait plus élevée ²².

- 12.** Si les tendances de l'emploi dans l'aquaculture varient selon les régions, c'est en Asie que se concentre l'écrasante majorité (96 pour cent) des travailleurs du secteur (tableau 1), la production provenant pour l'essentiel de ce continent, avec un volume estimé à 105 millions de tonnes en 2018 ²³.

► **Tableau 1. L'emploi dans l'aquaculture au niveau mondial et dans certaines régions géographiques, 2010-2018 (en milliers d'emplois)**

	2010	2015	2018
Total mondial	18 625	20 390	20 532
Asie	17 910	19 533	19 617
Amériques	336	377	388
Afrique	255	355	386
Europe	118	115	129
Océanie	6	10	12

Source: BIT, d'après les statistiques de la FAO, 2020.

- 13.** D'après les données fournies par les États membres de la FAO, la main-d'œuvre du secteur est à peine plus nombreuse en Chine, d'où provient l'essentiel de la production aquacole, qu'en Indonésie ou en Inde, qui sont respectivement les deuxième et troisième plus grands pays producteurs au monde (tableau 2). Globalement, les 15 principaux pays producteurs représentaient 93 pour cent de l'emploi aquacole mondial en 2018. Toutefois, les recherches du BIT donnent à penser que les travailleurs du secteur pourraient dans certains pays être bien plus nombreux que ne le suggèrent les chiffres disponibles. Par exemple, d'après une étude récente du BIT, le secteur des produits de la mer du Viet Nam génère plus de 4 millions d'emplois, dont 300 000 dans les activités de transformation et d'exportation. Les femmes représentent 85 pour cent de la main-d'œuvre dans la transformation ²⁴.

²⁰ Bangladesh, Chili, Égypte, Équateur, Indonésie, Mexique, Thaïlande, Viet Nam et Zambie.

²¹ FAO et WorldFish, *Aquaculture Big Numbers*, 2016.

²² FAO et WorldFish, *Aquaculture Big Numbers*.

²³ BIT, d'après les statistiques sur la pêche et l'aquaculture de la FAO. «Production mondiale de l'aquaculture».

²⁴ Étude réalisée au Viet Nam dans le cadre du programme conjoint de l'Union européenne (UE), l'OIT et l'OCDE «Responsible Supply Chains in Asia», rapport à paraître.

► **Tableau 2. L'emploi aquacole dans les 15 principaux pays producteurs, 2018**
(en milliers d'emplois)

Pays	2018
1 Chine	4 743
2 Inde	4 284
3 Indonésie	4 206
4 Bangladesh	3 080
5 Viet Nam	1 600
6 Thaïlande	521
7 Philippines	350
8 Myanmar	148
9 Égypte	54
10 Brésil	41
11 Japon	40
12 République de Corée	22
13 Chili	19
14 Norvège	8,5
15 République populaire démocratique de Corée	7,4

Source: BIT, d'après les statistiques de la FAO, 2020.

- 14.** La majorité des futurs emplois du secteur devraient aussi être créés en Asie. Ainsi, selon les prévisions, le Bangladesh, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan, les Philippines et le Viet Nam représenteront d'ici à 2030 environ 89 pour cent de l'emploi dans l'aquaculture marine industrielle, hors activités artisanales. Les pays asiatiques seront en outre les principaux pourvoyeurs d'emplois dans la transformation industrielle du poisson ²⁵.
- 15.** Avec une population en pleine expansion et un nombre croissant de personnes engagées dans des activités agricoles, l'Afrique devrait elle aussi connaître une forte croissance de l'emploi dans la production et la transformation aquacoles ²⁶. C'est dans la région Afrique que le taux de croissance annuel moyen de la production aquacole a le plus augmenté ces deux dernières décennies. Bien que le secteur existe depuis relativement peu de temps en Afrique, il représente à l'heure actuelle 18 pour cent de la production de poisson du continent, et devrait continuer à se développer jusqu'à atteindre au moins 61 pour cent d'ici à 2030 ²⁷, de sorte qu'il contribuera largement à assurer la sécurité alimentaire. Plusieurs pays africains se sont dotés de stratégies, de plans et de programmes pour favoriser l'expansion du secteur. Ainsi, en Guinée équatoriale, le BIT s'est associé à la Banque africaine de développement dans le cadre d'un projet qui appuie les efforts déployés par le

²⁵ OCDE, *L'économie de la mer en 2030*, 2017, 239.

²⁶ OCDE, *L'économie de la mer en 2030*, 238-239; FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture – Atteindre les objectifs de développement durable*, 2018.

²⁷ «Africans push for sustainable aquaculture», The Fish Site, 1^{er} octobre 2018.

gouvernement pour développer le secteur de la pêche et de l'aquaculture d'une manière durable sur les plans économique, social et environnemental afin de créer des emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes, et de satisfaire la demande locale de poisson ²⁸.

- 16.** Dans d'autres régions telles que l'Amérique du Nord et l'Europe, le nombre de personnes engagées dans la pêche et l'aquaculture baisse dans des proportions similaires depuis quelques années. Le secteur y est caractérisé par une forte productivité du travail et une faible demande de main-d'œuvre manuelle ²⁹. Néanmoins, certains pays de ces régions devraient eux aussi accroître leur production nationale. Par exemple, en Norvège, géant international de l'aquaculture et deuxième exportateur mondial de poisson et de produits de la mer, la contribution de l'aquaculture au produit national brut (PNB) a plus que triplé au cours des quinze dernières années, tandis que la valeur des exportations de ces produits représentait 7,9 pour cent des recettes totales d'exportation du pays en 2017 ³⁰. Le secteur, qui en outre contribue largement à la création de valeur et à l'emploi dans les zones rurales côtières, devrait non seulement poursuivre son essor à l'avenir, mais aussi faire des progrès dans la valorisation des matières premières résiduelles ³¹.

La structure du secteur

- 17.** La chaîne d'approvisionnement aquacole comprend un large éventail d'activités, allant de la production et de la fourniture d'intrants à la distribution, en passant par l'élevage, la récolte, la transformation et la commercialisation. Dans de nombreux pays émergents et en développement, elle est souvent caractérisée par la prédominance de l'informalité, le sous-emploi et le travail précaire et saisonnier, et il est de ce fait difficile d'établir des estimations précises de l'emploi global dans le secteur. La production aquacole peut être subdivisée en plusieurs catégories, selon le milieu de culture (eau salée, saumâtre ou douce); les espèces élevées ou cultivées (par exemple, poissons d'eau douce, poissons diadromes, crustacés, mollusques, plantes aquatiques); les techniques de culture utilisées (aquaculture extensive, semi-intensive ou intensive); la valeur (élevée ou faible); la destination (marché national ou exportation); et l'échelle d'exploitation. Il existe une grande variété parmi les entreprises aquacoles: il peut tout aussi bien s'agir d'étangs familiaux destinés à la production de subsistance ou à la consommation privée que de petites et moyennes entreprises commerciales spécialisées, ou encore de grands groupes, notamment des multinationales produisant principalement pour les marchés internationaux ³². Il n'est donc pas facile d'obtenir des données sur la structure du secteur ventilées en fonction de la catégorie et de la taille des entreprises et du lieu géographique. Or ces facteurs ont une incidence sur la création d'emplois et de revenus ainsi que sur le type d'emplois créés ³³.
- 18.** Des informations sur le nombre et le type d'entreprises d'aquaculture sont disponibles pour certains pays, mais elles sont limitées. Par exemple, en Indonésie, deuxième plus grand producteur aquacole du monde, essentiellement de crevettes, la production est dominée par les activités de petite échelle. En 2014, le pays comptait 95 400 fermes de crevettes, dont

²⁸ BIT, «Partenariat BAD-BIT: Projet d'Appui au développement des chaînes de valeurs du Secteur de la Pêche et de l'Aquaculture (PASPA) en République de Guinée Équatoriale», projet d'appui du BIT, 2019.

²⁹ Valderrama, Hishamunda et Zhou, «Estimating Employment in World Aquaculture», 24.

³⁰ Johansen *et al.*, «The Norwegian seafood industry».

³¹ Johansen *et al.*, «The Norwegian seafood industry».

³² FAO, *Scoping study on decent work and employment in fisheries and aquaculture: Issues and actions for discussion and programming*, 2016.

³³ FAO, *Scoping study on decent work and employment in fisheries and aquaculture*.

76 300 traditionnelles ou extensives, 19 000 intensives et moins de 100 hyperintensives³⁴. Environ 55 pour cent des foyers pratiquant l'aquaculture disposaient de moins de deux hectares de terres, et seulement 6 pour cent de plus de 10 hectares³⁵.

19. En Thaïlande, autre grand producteur aquacole, le ministère de la Pêche estime qu'entre 1995 et 2015 le nombre de fermes aquacoles d'eau douce est passé d'environ 131 000 à plus de 540 000, et la surface utilisée par ces fermes de 58 000 hectares à environ 128 000. En 2015, 37 790 fermes pratiquaient l'aquaculture côtière, soit seulement 5 090 fermes de plus qu'il y a vingt ans³⁶. Ces dernières décennies, on a observé une concentration croissante dans le secteur, les grandes exploitations absorbant les petites. Nombre de petites exploitations sont désormais liées par contrat à des structures plus importantes ou à des usines de transformation³⁷.
20. Au Viet Nam, dans la chaîne d'approvisionnement du poisson-chat, principal produit aquacole du pays, les grandes entreprises de transformation et d'exportation développent leurs propres activités de production à grande échelle, au détriment, dans une large mesure, des petites structures et des exploitations familiales, qui dominaient la production depuis de nombreuses années³⁸.
21. En Norvège, premier exportateur européen de produits aquacoles, le secteur compte plus de 900 entreprises, qui fournissent des services et des produits à différents segments de la chaîne d'approvisionnement – et souvent à plusieurs d'entre eux –, tels que les solutions techniques, la biotechnologie, la production, la transformation et la distribution. Par exemple, le segment des solutions techniques, dans lequel les principales entreprises sont spécialisées dans la fourniture de services et de produits spécialement destinés à l'aquaculture (tels que barges, bateaux viviers, systèmes d'alimentation, cages, systèmes d'amarrage, traitements antipoux de mer, logiciels), est composé à 80 pour cent de petites entreprises et à 20 pour cent de moyennes entreprises³⁹. Le segment de la production, qui couvre l'ensemble du cycle de vie du poisson, c'est-à-dire l'élevage, la fertilisation des œufs et la récolte, est le principal créateur d'emplois et de valeur du secteur. Bien que les entreprises de ce segment soient en majorité des petites et moyennes entreprises (60 et 35 pour cent, respectivement), les grandes entreprises, quoique minoritaires (5 pour cent), génèrent 62 pour cent des recettes totales. Les petites entreprises dominent aussi le segment de la transformation (74 pour cent), qui comprend les activités secondaires de transformation et de conditionnement, mais ne génèrent que 15 pour cent des recettes. Les grandes entreprises comptent pour 3 pour cent de l'ensemble des entreprises du segment, et pour 38 pour cent des recettes que celui-ci génère, contre 23 et 47 pour cent pour les moyennes entreprises⁴⁰. Depuis quelques années, en Norvège, on observe dans la production de saumon, le plus important sous-secteur aquacole du pays, une augmentation du nombre de grandes entreprises à intégration verticale qui possèdent et

³⁴ Ipsos Business Consulting, *Indonesia's Aquaculture Industry: Key Sectors for Future Growth*, 2016.

³⁵ FAO et WorldFish, *Aquaculture Big Numbers*.

³⁶ Tiptiwa Sampantamit *et al.*, «Aquaculture Production and its Environmental Sustainability in Thailand: Challenges and Potential Solutions», dans *Sustainability* 12, n° 5 (2020).

³⁷ FAO et WorldFish, *Aquaculture Big Numbers*.

³⁸ FAO et WorldFish, *Aquaculture Big Numbers*.

³⁹ Ernst & Young, *The Norwegian Aquaculture Analysis 2019*, 2019. La taille de l'entreprise est définie selon le chiffre d'affaires: les grandes entreprises ont un chiffre d'affaires supérieur à un milliard de couronnes norvégiennes; les moyennes entreprises, un chiffre d'affaires compris entre 100 millions et un milliard de couronnes norvégiennes; et les petites entreprises, un chiffre d'affaires inférieur à 100 millions de couronnes norvégiennes.

⁴⁰ Ernst & Young, *The Norwegian Aquaculture Analysis 2019*.

contrôlent directement la plupart des activités de la chaîne d'approvisionnement ⁴¹. Cette tendance s'accroît aussi dans l'industrie des aliments pour saumon, où trois entreprises assurent l'essentiel de la production depuis 2008 ⁴².

- 22.** À l'échelle mondiale, les fusions et les acquisitions sont courantes dans la production de saumon. Ces dernières années, plusieurs entreprises européennes ont ainsi fusionné avec des producteurs nord-américains de saumon de l'Atlantique ⁴³. De même, en Amérique du Sud, au Chili, deuxième producteur mondial de saumon derrière la Norvège, le secteur est de plus en plus dominé par un petit nombre de grandes entreprises, notamment des multinationales ⁴⁴. Six des 20 plus grandes entreprises mondiales de production de saumon sont implantées dans le pays ⁴⁵. Quant à l'Afrique, le secteur aquacole y est certes dominé par les fermes de petite taille et l'aquaculture de subsistance, mais, en Égypte, huitième producteur mondial, il est dominé par les grands producteurs ⁴⁶.

► Promotion du travail décent dans le secteur de l'aquaculture: enjeux et perspectives

Remédier aux déficits de travail décent dans le secteur de l'aquaculture

- 23.** Bien qu'elle crée de plus en plus d'emplois et soit un moyen de subsistance de plus en plus essentiel pour les populations rurales, et malgré sa contribution croissante au développement économique, à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans de nombreux pays, l'aquaculture présente de sérieux déficits de travail décent et est en butte à d'autres difficultés, non moins sérieuses, d'ordre social et environnemental. Comme le montrent les sections ci-dessous, les déficits de travail décent qui caractérisent souvent le secteur, en particulier dans de nombreux pays émergents et en développement, sont multiples: informalité et discrimination généralisées; travail des enfants et travail forcé, principalement dans l'économie informelle; absence d'organisation syndicale et de dialogue social; salaires et revenus faibles et précaires; niveaux de qualification peu élevés; faible productivité; mauvaises conditions de travail et pratiques inadéquates en matière de sécurité et de santé au travail (SST); protection sociale limitée; et absence de contrats stables et formels ⁴⁷. La saisonnalité de la production de certaines espèces aquacoles conditionne les moyens de subsistance et les emplois non seulement dans les activités en amont de la chaîne, mais aussi dans les activités de transformation. L'emploi dans l'aquaculture peut aussi varier en fonction de la demande du marché national et du marché international,

⁴¹ Gudrun Olafsdottir *et al.*, «Governance of the farmed salmon value chain from Norway to the EU», dans *Aquaculture Europe* 44, n° 2 (2019).

⁴² Olafsdottir *et al.*, «Governance of the farmed salmon value chain from Norway to the EU».

⁴³ FAO, *Regional review on status and trends in aquaculture development in North America – 2015*, 2017.

⁴⁴ Exequiel Gonzalez Poblete *et al.*, «The impact of trade and markets on Chilean Atlantic salmon farming», dans *Aquaculture International* 27 (2019), 1465-1483.

⁴⁵ Olafsdottir *et al.*, «Governance of the farmed salmon value chain from Norway to the EU».

⁴⁶ FAO et WorldFish, *Aquaculture Big Numbers*, 14-15.

⁴⁷ FAO, *Scoping study on decent work and employment in fisheries and aquaculture*; FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020*, 126; études du BIT menées dans le cadre du programme conjoint entre l'UE, l'OIT et l'OCDE «Responsible Supply Chains in Asia», rapport à paraître. On trouvera plusieurs exemples précis de déficits de travail décent dans les différentes sections de cette partie.

comme l'a démontré l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur ⁴⁸. Il faudra remédier à ces déficits si l'on veut pouvoir assurer la viabilité de l'aquaculture et des secteurs économiques auxquels celle-ci contribue.

- 24.** Bien qu'il existe des normes internationales du travail qui concernent directement le secteur, elles ne sont souvent pas vraiment appliquées, car il arrive que certains travailleurs ne soient pas couverts par la législation du travail en raison de la nature de leur activité, de l'absence de relation de travail ou de leur statut juridique dans le pays d'emploi, comme c'est souvent le cas des travailleurs migrants. En outre, dans les économies rurales des pays en développement, les services chargés de l'application de la loi, de l'inspection du travail et du contrôle de la conformité sont souvent inexistantes ou inefficaces ⁴⁹. L'absence d'organisation syndicale et l'impossibilité pour les travailleurs de l'aquaculture de faire entendre leur voix empêchent ces derniers d'exercer leurs droits et d'influer sur les processus décisionnels qui déterminent leurs conditions de vie et de travail ⁵⁰.
- 25.** La section suivante contient une analyse des principaux problèmes d'emploi et de travail qui se posent dans le secteur. Bien que les exemples cités se rapportent à des pays précis, les problèmes dont il est question sont communs à la plupart des pays en développement qui pratiquent l'aquaculture.

Promouvoir la création d'emplois décents, la formation et le développement des entreprises

- 26.** Dans de nombreux pays, le secteur de l'aquaculture se caractérise par une précarisation croissante de la main-d'œuvre salariée et un recours accru à l'externalisation. Bien que la plupart des pays disposent de lois appropriées concernant le travail occasionnel, des travailleurs sont souvent engagés à long terme sous le régime du travail occasionnel, ce qui limite leurs droits à des congés annuels, parentaux ou pour raisons personnelles, à un préavis de licenciement ou à des indemnités de licenciement, voire les en prive totalement ⁵¹. Dans certains pays, les femmes sont surreprésentées dans les emplois occasionnels et informels du secteur ⁵². Les faibles niveaux d'alphabétisation et de qualification, la connaissance limitée, par les travailleurs, de leurs droits et de leurs responsabilités, et le faible niveau d'organisation locale sont autant d'obstacles à l'amélioration des compétences, de la productivité et des revenus ⁵³.
- 27.** Dans les pays où, malgré son potentiel, l'aquaculture n'en est qu'à ses débuts, le développement du secteur est souvent freiné par le fait qu'il n'y a pas suffisamment de

⁴⁸ Papop Siamhan et Rapatsa Trirath, *Impacts of the COVID-19 pandemic on small-scale producers and workers: Perspectives from Thailand's seafood supply chain* (Oxfam International, 2020); étude menée au Myanmar dans le cadre du programme conjoint entre l'UE, l'OIT et l'OCDE «Responsible Supply Chains in Asia», rapport à paraître.

⁴⁹ BIT, *Donner une voix aux travailleurs ruraux*, ILC.104/III/1B, 2015.

⁵⁰ FAO, *Scoping study on decent work and employment in fisheries and aquaculture*.

⁵¹ Ropesta Sitorus, «Kasus Buruh Pengalengan Ikan, Maya Muncar Dipanggil Menakertrans», *Bisnis.com*, 3 juin 2016; Jorge Katz, «Public Goods, Regulation and the Expansion of the Natural Resource Exploitation Frontier: The Future of Salmon Farming in Chile», dans *Chile's Salmon Industry: Policy Challenges in Managing Public Goods*, Akio Hosono, Michiko Lizuka et Jorge Katz (dir. de publication) (Tokyo: Springer, 2016), 175-193; FAO et WorldFish, *Women's empowerment in aquaculture: Two case studies from Bangladesh*, 2017; FAO et WorldFish, *Women's empowerment in aquaculture: Two case studies from Indonesia*, 2017.

⁵² Natalia Briceño-Lagos et Marie Christine Monfort, «Why using a gender lens to analyse COVID-19 impacts on the seafood industry?», *International Organisation for Women in the Seafood Industry*, 8 avril 2020; G. Dhanya, «Status of women employed in seafood pre-processing units of Alapuzha, Kerala», dans *Fishing Chimes* 33, n° 7 (2013).

⁵³ FAO, *Scoping study on decent work and employment in fisheries and aquaculture*.

personnes qui possèdent les compétences techniques nécessaires. La pénurie de compétences et de main-d'œuvre est aussi un sujet de préoccupation majeur dans les pays où le secteur est bien développé⁵⁴. Outre qu'il est difficile de trouver des personnes hautement qualifiées qui possèdent la formation et les connaissances techniques nécessaires aux activités utilisant des technologies avancées, les entreprises ont souvent du mal à attirer et à retenir une main-d'œuvre non spécialisée en raison du déclin démographique dans les zones rurales, où sont concentrées la plupart des activités aquacoles, et de la nature pénible du travail. Au Canada, par exemple, le secteur subit chaque année des dizaines de millions de pertes de ventes en raison de la pénurie de main-d'œuvre, ce qui entrave l'expansion du secteur⁵⁵. Dans certains pays, la demande de travailleurs peu qualifiés est satisfaite grâce aux travailleurs migrants. Attirer des jeunes femmes et des jeunes hommes dans le secteur est particulièrement difficile et nécessitera des interventions ciblées en vue, notamment, de moderniser l'activité, d'accroître l'utilisation des technologies modernes, de relever le niveau des salaires et de faire du secteur un pourvoyeur reconnu d'emplois décents⁵⁶.

- 28.** Dans de nombreux pays en développement, la situation est encore plus problématique car l'environnement n'est pas propice au développement d'entreprises durables, et l'accès aux services financiers, aux technologies modernes et aux infrastructures est limité. Si l'on veut pouvoir améliorer la productivité, les résultats et la croissance du secteur, il faut instaurer des conditions favorables au développement d'entreprises durables qui encouragent l'investissement, l'esprit d'entreprise, les droits des travailleurs et le dialogue social⁵⁷, améliorer l'accès aux services financiers et aux possibilités de développement des compétences techniques ou entrepreneuriales, en particulier pour les femmes et les jeunes, et renforcer les services de vulgarisation agricole.

Étendre la protection sociale et la sécurité et la santé au travail dans le secteur de l'aquaculture

- 29.** La diversification croissante des modalités de travail limite de plus en plus l'accès des travailleurs agricoles à la protection sociale, y compris pour les travailleurs du secteur de l'aquaculture. L'informalité et le manque d'infrastructures et de services dans les zones rurales empêchent depuis longtemps les travailleurs de ces zones de bénéficier des prestations de protection sociale, même lorsque celles-ci sont prescrites par la loi. La main-d'œuvre du secteur de l'aquaculture étant majoritairement constituée de travailleurs migrants, informels et occasionnels, garantir l'accès des travailleurs de ce secteur à la protection sociale reste une gageure dans de nombreux pays.
- 30.** Au Chili, par exemple, en raison du recours accru à la sous-traitance et à la main-d'œuvre occasionnelle, de nombreux travailleurs des élevages de saumon ne sont pas efficacement

⁵⁴ Lynn Fantom, «[Skills shortage challenge growing in RAS sector](#)», dans *Aquaculture North America*, 13 mai 2020; Mesut Yilmaz et Serpil Yilmaz, «[Employment and Problems in Turkish Aquaculture](#)», dans *Agro-knowledge Journal* 17, n° 4 (2016), 371-380.

⁵⁵ Liza Mayer, «[How Canada's aquaculture sector could miss out on growth](#)», dans *Aquaculture North America*, 15 novembre 2019; Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture, «[Labour Shortage Holds Back Canada's Aquaculture Industry](#)», newsletter, 2017.

⁵⁶ Matt Jones, «[Employers need to go the extra mile to attract the young](#)», dans *Aquaculture North America*, 13 juin 2017.

⁵⁷ BIT, [Conclusions concernant la promotion d'entreprises durables](#), Conférence internationale du Travail, 96^e session, Genève, 2007.

couverts par la législation nationale en matière de sécurité sociale ⁵⁸. Des études sur les conditions de travail dans le secteur de la transformation de la crevette au Kerala, dans lequel la main-d'œuvre se compose majoritairement de femmes employées à la journée par des sous-traitants, ont révélé que la plupart des travailleurs du secteur ne bénéficiaient pas des prestations de sécurité sociale prévues par l'État. Par exemple, seuls 15,71 pour cent des travailleurs interrogés avaient un compte auprès de la Caisse de prévoyance des salariés ⁵⁹. Si, en Thaïlande, les travailleurs migrants ont droit à la sécurité sociale, en particulier aux soins de santé et aux congés de maladie rémunérés, au même titre que les travailleurs locaux, dans les faits, nombre d'entre eux, notamment dans le secteur de l'aquaculture, ne sont pas protégés car ils sont employés de manière informelle. Ces dernières années, le gouvernement s'est efforcé de remédier à ce problème en régularisant les travailleurs migrants sans papiers ⁶⁰.

31. L'aquaculture est une activité à forte intensité de main-d'œuvre et, comme la plupart des activités agricoles, elle est physiquement exigeante par nature et expose les travailleurs à de nombreux risques en matière de SST, dont les conséquences peuvent se matérialiser à court ou à long terme. Les données sur la SST portant spécifiquement sur l'aquaculture sont rares, car celle-ci est souvent englobée dans le cadre plus large du secteur agricole. Dans la plupart des pays producteurs aquacoles, les politiques et la réglementation sont centrées sur la qualité des produits, la sécurité sanitaire des aliments et les risques environnementaux plutôt que sur la sécurité et la santé des travailleurs ⁶¹.
32. D'après des études exploratoires sur la SST dans l'aquaculture, il existe plusieurs catégories de risques dans ce secteur: risques pour la sécurité et risques physiques, chimiques, biologiques, ergonomiques et psychosociaux. Ces risques peuvent varier considérablement selon le type d'exploitation aquacole, les méthodes utilisées, les espèces élevées ou cultivées et l'échelle d'exploitation ou de production ⁶². Par exemple, les risques en matière de SST dans l'aquaculture industrielle sont très différents de ceux qui existent dans l'aquaculture commerciale à petite échelle ou la pisciculture de subsistance. Les problèmes de SST auxquels se heurtent les pays en développement et les pays émergents n'étant pas nécessairement les mêmes que ceux rencontrés par les pays développés, ils peuvent appeler des solutions différentes. Dans la plupart des pays en développement, le sous-développement des systèmes de gestion de la SST et les insuffisances des cadres réglementaires et des systèmes de contrôle de l'application des lois, en particulier dans l'économie informelle, exacerbent les difficultés ⁶³.
33. Ces dernières années, plusieurs grands pays producteurs, dont la majorité se trouve en Asie, ont pris des mesures importantes pour établir des cadres juridiques plus stricts concernant la gestion de la SST et d'autres questions intéressant l'aquaculture. Par exemple,

⁵⁸ Katz, «Public Goods, Regulation and the Expansion of the Natural Resource Exploitation Frontier».

⁵⁹ Dhanya, «Status of women employed in seafood pre-processing units»; Naveen Sathyan, V.V. Afsal et Joice V. Thomas, «The present status of sea food pre-processing facilities in Kerala with reference to Allepey district», dans *International Journal of Research in Fisheries and Aquaculture* 4, n° 1 (2014), 39-46.

⁶⁰ BIT, *Social protection for migrant workers in ASEAN: Developments, challenges, and prospects*, 2018; GB.329/INS/20/6.

⁶¹ Lissandra Cavalli *et al.*, «Scoping Global Aquaculture Occupational Safety and Health», dans *Agromedicine* 24, n° 4 (2019), 391-404; Mohamed Jeebhay et Dorothy Ngajilo, «Sub-Saharan Africa (SSA) – Focus on Aquaculture OSH profile for South Africa and Ghana» (non publié); Andrew Watterson, «Asian profile on Aquaculture OSH», Université de Stirling (non publié);

⁶² Dorothy Ngajilo et Mohamad Jeebhay, «Occupational injuries and diseases in aquaculture – A review of literature», dans *Aquaculture* 507 (2019), 40-55; Cavalli *et al.*, «Scoping Global Aquaculture Occupational Safety and Health».

⁶³ Cavalli *et al.*, «Scoping Global Aquaculture Occupational Safety and Health»; Watterson, «Asian profile on Aquaculture OSH».

l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam ont ratifié la convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006⁶⁴. Des pays comme l'Indonésie et la Thaïlande ont élaboré un important corpus de textes législatifs et toute une série de mesures en matière de SST, dont une partie concerne directement le secteur de l'aquaculture. En 2015, le Viet Nam a adopté une loi sur la SST qui s'applique à l'économie informelle. Toutefois, il n'existe que peu ou pas d'informations sur le degré de mise en œuvre de ces textes législatifs, en particulier dans le secteur de l'aquaculture, comme en témoigne la rareté des données provenant de sources gouvernementales sur les problèmes sectoriels en matière de SST. Alors que plusieurs pays envisagent de renforcer leur cadre juridique, en commençant par ratifier les instruments pertinents de l'OIT, aucun des grands pays producteurs d'Asie ni des autres continents n'a ratifié la convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001; seules l'Égypte et la Norvège ont ratifié la convention (n° 129) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969, qui est l'une des quatre conventions (prioritaires) de l'OIT relatives à la gouvernance; et un petit nombre de pays seulement ont ratifié les instruments relatifs à l'indemnisation des travailleurs⁶⁵.

- 34.** Bien qu'aujourd'hui certains pays de la région, comme la Chine, l'Indonésie et la Thaïlande, veillent davantage à la sécurité et à la santé des travailleurs, des difficultés persistent. Par exemple, plusieurs rapports ont décrit les conséquences environnementales de la production aquacole en Chine, notamment les risques chimiques, tels que la pollution et la contamination de l'eau, qui menacent la santé des consommateurs et des travailleurs de la pisciculture. Ces dernières années, le gouvernement de la Chine a pris des mesures ciblées pour traiter les problèmes écologiques et autres qui se posent dans le secteur, comme l'utilisation d'antibiotiques, en renforçant le contrôle de l'application de la législation sur l'environnement dans le secteur⁶⁶. D'après une récente étude de l'OIT, les conditions de travail dans les secteurs de la pêche et des produits comestibles de la mer se sont globalement améliorées en Thaïlande ces dernières années. Toutefois, il ressort de cette même étude que les travailleurs concernés sont souvent victimes d'accidents du travail – chutes, élongations musculaires, chocs et collisions, coupures et lacérations –, et près de la moitié des travailleurs interrogés ont déclaré souffrir régulièrement de maladies liées à la chaleur ou au froid extrêmes qui règnent dans les usines⁶⁷. Si l'Indonésie a mis en place 42 mesures spécifiques en matière de SST, celles-ci ne concernent pas tout le secteur de l'aquaculture ou ne peuvent pas être appliquées de manière effective sur tout le territoire à l'ensemble de la main-d'œuvre du pays, l'un et l'autre étant trop vastes⁶⁸. Une autre étude de l'OIT a mis en évidence les risques en matière de SST auxquels sont exposés les travailleurs de l'industrie vietnamienne de transformation des produits de la mer, en particulier les risques liés à la station debout prolongée dans un environnement froid et humide. Les conditions de travail décrites ci-dessus sont communes à la plupart des sites de transformation des produits de la mer.

⁶⁴ La Chine et la République de Corée ont ratifié la convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981.

⁶⁵ La convention (n° 12) sur la réparation des accidents du travail (agriculture), 1921, a été ratifiée uniquement par le Brésil, le Chili et la Norvège; la convention (n° 19) sur l'égalité de traitement (accidents du travail), 1925, a été ratifiée par le Brésil, le Chili, la Chine, l'Égypte, le Japon, le Myanmar, la Norvège, les Philippines, la République de Corée et la Thaïlande.

⁶⁶ Mark Godfrey, «China's government debates aquaculture policy shift as investments pour into premium operations», SeafoodSource, 21 mai 2020; Mark Godfrey, «Massive shift underway in China's aquaculture, fisheries sectors», SeafoodSource, 16 juin 2019.

⁶⁷ BIT, *Endline research findings on fishers and seafood workers in Thailand*, 2020.

⁶⁸ Watterson, «Asian profile on Aquaculture OSH».

- 35.** Diverses études portant sur l'Inde ont montré que, si les conditions de travail sont correctes sur les sites de production du secteur structuré orientés vers l'exportation, c'est souvent tout le contraire dans les usines de préparation ou les sites de production informels. Une étude sur les conditions de travail dans certaines unités de transformation du poisson au Tamil Nadu a révélé que les ouvrières – la main-d'œuvre dans ce sous-secteur est composée majoritairement de femmes – sont exposées à des risques de blessures répétées en raison de l'utilisation de couteaux de découpe dangereux, des cadences de travail soutenues et des sols glissants et encombrés. Bien qu'elles soient pour la plupart conscientes des risques potentiels pour leur santé, la majorité d'entre elles n'utilisent pas de gants et certaines travaillent pieds nus ⁶⁹.
- 36.** Les employeurs ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion des principes de SST, qui consiste en ce qui suit: élaborer et appliquer de manière effective, à l'échelle de leur entreprise, des politiques de SST conformes à la législation nationale; procéder périodiquement au recensement des dangers et à l'évaluation des risques; planifier et organiser des inspections et des formations à la sécurité; et mettre gratuitement à la disposition de tous les travailleurs des équipements de protection individuelle. Afin de promouvoir ces principes, il faudrait également que les travailleurs et leurs représentants participent activement à tous les aspects de la gestion de la SST, notamment dans le cadre de comités chargés de cette question au sein des entreprises, conformément à la recommandation (n° 164) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981, et à la convention n° 184. Selon des travaux de recherche récents, une forte représentation syndicale est déterminante pour la sécurité et la santé au travail ⁷⁰. L'intégration de certains aspects de la SST dans les conventions collectives est aussi un moyen efficace de promouvoir la SST dans des secteurs et entreprises spécifiques.

Promouvoir l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes

- 37.** Si l'aquaculture représente une source importante de possibilités d'emploi et de génération de revenus dans plusieurs segments de la chaîne d'approvisionnement, les femmes et les hommes ne sont pas toujours en mesure de prendre part aux activités de ce secteur et d'en tirer parti de la même manière ⁷¹. Dans de nombreux pays, les femmes sont particulièrement présentes dans les activités consécutives à la récolte et elles jouent un rôle important dans les activités d'aquaculture intégrée et d'aquaculture familiale telles que le nourrissage des animaux, l'aménagement des étangs et la commercialisation des produits. On a constaté, par exemple, que la part de l'emploi des femmes dans le secteur de l'aquaculture en Indonésie, au Viet Nam et en Zambie oscillait entre 40 et 80 pour cent ⁷². Des rapports antérieurs ont montré qu'en Chine les femmes représentaient un tiers de la main-d'œuvre du secteur ⁷³. En Thaïlande, l'immense majorité des travailleurs de l'industrie de la transformation du poisson sont des femmes, et pas moins de 90 pour cent de cette

⁶⁹ T. Amaravathi et P. Parimalam, «Reality of Women Employed in Small Scale Seafood Processing Units», dans *Trends in Biosciences* 11, n° 22 (2018), 3035-3039.

⁷⁰ Cavalli *et al.*, «Scoping Global Aquaculture Occupational Safety and Health».

⁷¹ Froukje Kruijssen *et al.*, «Gender and aquaculture value chains: A review of key issues and implications for research», dans *Aquaculture* 493 (2018), 328-337.

⁷² FAO et WorldFish, *Aquaculture Big Numbers*, 28.

⁷³ Kyoko Kusakabe, «Women's involvement in small-scale aquaculture in Northeast Thailand», dans *Development in Practice* 13, n° 4 (2003), 333-345.

main-d'œuvre est composée d'immigrants en provenance des pays voisins ⁷⁴. L'expansion du secteur de l'aquaculture au Chili s'est accompagnée d'une intégration rapide des femmes dans la main-d'œuvre du secteur ⁷⁵. En Afrique, la participation des femmes à l'aquaculture commerciale est limitée. Toutefois, en ce qui concerne la pisciculture artisanale, les femmes travaillent souvent aux côtés des hommes dans tous les processus de production et, dans de nombreux pays tels que l'Égypte, le Ghana et la Zambie, elles jouent un rôle clé dans le commerce et la vente au détail du poisson ⁷⁶. Néanmoins, les données ventilées par sexe ne sont disponibles que pour un nombre limité de pays et, selon les dernières estimations de la FAO fondées sur les rapports de pays, les femmes représentent 14 pour cent de la main-d'œuvre totale des secteurs de la pêche et de l'aquaculture à l'échelle mondiale, et 19 pour cent si l'on considère seulement l'aquaculture ⁷⁷.

- 38.** La mondialisation des systèmes agroalimentaires a créé des possibilités d'emploi pour les femmes dans les exploitations piscicoles commerciales et non familiales et tout au long de la chaîne d'approvisionnement, en particulier dans les domaines de la production, de la transformation et de la distribution de produits aquacoles. Au Bangladesh, par exemple, le développement de l'élevage commercial des crevettes semble avoir réduit les possibilités d'emploi pour les hommes du fait que la demande de main-d'œuvre dans ce secteur est moindre que dans les activités agricoles traditionnelles comme la production de riz, que l'aquaculture a remplacées. Il a en revanche créé des possibilités d'emploi pour les femmes vivant en zone rurale, leur offrant ainsi de réelles perspectives d'autonomisation économique et sociale. Alors que, jusque-là, ces femmes se consacraient essentiellement à l'agriculture traditionnelle et aux tâches ménagères, elles se lancent désormais dans des activités auxiliaires non agricoles, à savoir l'alimentation des larves de crevettes et la collecte, le stockage et la transformation des crevettes qui comprend l'étêtage, le calibrage et le conditionnement. Cette évolution a été particulièrement profitable aux femmes indigentes des zones rurales et elle a sauvé bon nombre de familles pauvres et sans terre de la misère et de la faim. Les emplois mal rémunérés et pénibles étant prédominants dans le secteur en dépit des améliorations récentes des conditions de travail, nombre de travailleurs salariés de l'aquaculture, notamment de femmes, ont encore du mal à subvenir à leurs besoins ⁷⁸.
- 39.** Ainsi, l'émergence de l'aquaculture commerciale dans de nombreux pays en développement s'est avérée être à la fois un bien et un mal en ce que, d'un côté, elle a

⁷⁴ Humanity United, *Exploitative Labor Practices in the Global Shrimp Industry* (élaboré par Accenture for Humanity United, 2013), 28; Fédération internationale Terre des Hommes, *Migrant Child Labour in the Thai Shrimp Industry*, 2015, 17.

⁷⁵ Eduardo Ramirez et Ruerd Ruben, «Gender systems and Women's Labor Force Participation in the Salmon Industry in Chiloé, Chile», dans *World Development* 73 (2015), 96-104.

⁷⁶ FAO et WorldFish, *Aquaculture Big Numbers*, 32; Ahmed Nasr-Allah et al., *Employment generation in the Egyptian aquaculture value chain* (WorldFish, 2019).

⁷⁷ BIT, sur la base des dernières estimations de la FAO provenant des rapports des États membres, 2020.

⁷⁸ M. Akhter Hamid et Mohammad Alauddin, «Coming out of their homesteads? Employment for rural women in shrimp aquaculture in coastal Bangladesh», dans *International Journal of Social Economics* 25, n°s 2/3/4 (1998), 314-337. Plusieurs études sur l'industrie de la crevette au Bangladesh mettent en évidence le caractère généralisé de la discrimination fondée sur le sexe dans ce secteur, en particulier dans les usines de transformation, où les femmes constituent 60 à 80 pour cent de la main-d'œuvre mais gagneraient l'équivalent de 60 pour cent du salaire des hommes; Loni Hensler, *A sustainable future for shrimp production in Bangladesh? An ethical perspective on the conventional and organic supply chain of shrimp aquaculture in Bangladesh* (projet de Sustaining Ethical Aquaculture Trade (SEAT), 2012); The Solidarity Center and Social Activities for Environment (SAFE), *The plight of shrimp-processing workers of southwestern Bangladesh*, 2012.

contribué à réduire l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes mais que, de l'autre, la plupart des emplois qu'elle a créés se rapportent à des activités chronophages et à forte intensité de main-d'œuvre, perpétuent des stéréotypes de genre discriminatoires, sont informels et faiblement rémunérés et n'offrent qu'un accès limité, voire aucun accès, à la protection sociale.

40. Il ressort des études et des rapports sur les conditions de travail dans le secteur de l'aquaculture de différents pays que celles-ci sont très difficiles et qu'il existe des inégalités, notamment en ce qui concerne la rémunération et la division du travail, qui sont souvent préjudiciables aux femmes. Au Chili par exemple, le secteur du saumon offre de nombreuses possibilités d'emploi salarié pour les femmes, mais une discrimination salariale continue d'y être exercée à l'égard des femmes, dont le salaire, à travail égal, serait d'après certaines sources inférieur à celui des hommes⁷⁹. Ce problème se pose aussi dans d'autres pays. Au Myanmar, par exemple, les travailleuses sont habituellement considérées comme plus faibles physiquement que leurs homologues masculins et elles sont moins bien rémunérées⁸⁰. En Indonésie, les femmes travaillant dans la production d'algues marines sont en général engagées de façon informelle en tant que travailleuses journalières ou occasionnelles et seraient peu rémunérées bien que soumises à des normes de productivité journalière très élevées⁸¹. Selon divers rapports, dans certaines usines de transformation de crevettes du pays, rémunération faible, exigences de productivité journalière élevées, longues heures de travail et tests de grossesse obligatoires avant l'embauche – une pratique discriminatoire qui devrait être interdite – sont la norme⁸².
41. Il a également été fait état de mauvaises conditions de travail dans d'autres grands pays producteurs de crevettes tels que le Bangladesh, la Thaïlande et le Viet Nam. Au Bangladesh, environ 80 pour cent des femmes travaillant dans les usines de transformation sont des travailleuses saisonnières alors que, du fait de normes de genre restrictives, seulement 1 pour cent de femmes occupent des postes de direction⁸³. Outre qu'elles ne peuvent guère participer aux processus de prise de décisions ayant une incidence sur leurs conditions de vie et de travail, les femmes se heurtent à plus d'obstacles que les hommes lorsqu'elles veulent prendre part à des activités syndicales. Au Viet Nam, les femmes qui travaillent dans le secteur de la transformation des produits de la mer – secteur dans lequel elles représentent 85 pour cent de la main-d'œuvre – se trouvent souvent en situation de plus grande vulnérabilité que les hommes en raison de leur faible niveau d'éducation, de leur manque d'accès à l'information et de la discrimination dont elles sont l'objet en raison de leur sexe. Bon nombre d'entre elles sont embauchées comme travailleuses journalières, souvent sans contrat écrit, et rémunérées à la tâche⁸⁴.
42. Comme dans de nombreux autres secteurs, les femmes qui travaillent dans l'aquaculture sont exposées à la violence et au harcèlement. Au Bangladesh, par exemple, des femmes

⁷⁹ Ramirez et Ruben, «Gender systems and Women's Labor Force Participation in the Salmon Industry in Chiloé, Chile».

⁸⁰ Étude réalisée dans le cadre du programme conjoint entre l'UE, l'OIT et l'OCDE «Responsible Supply Chains in Asia», rapport à paraître.

⁸¹ Chaerul Umam, «Eksplorasi Perempuan Pekerja Budidaya Rumpuk Laut», Bina Desa, 29 novembre 2019.

⁸² Vincent Fabian Thomas, «Kiara Sebut Hak Buruh Perempuan di Pengolahan Perikanan Diabaikan», Tirto, 30 avril 2019; Chris Hufstader, «Workers behind the seafood in our markets», Oxfam, 21 juin 2018.

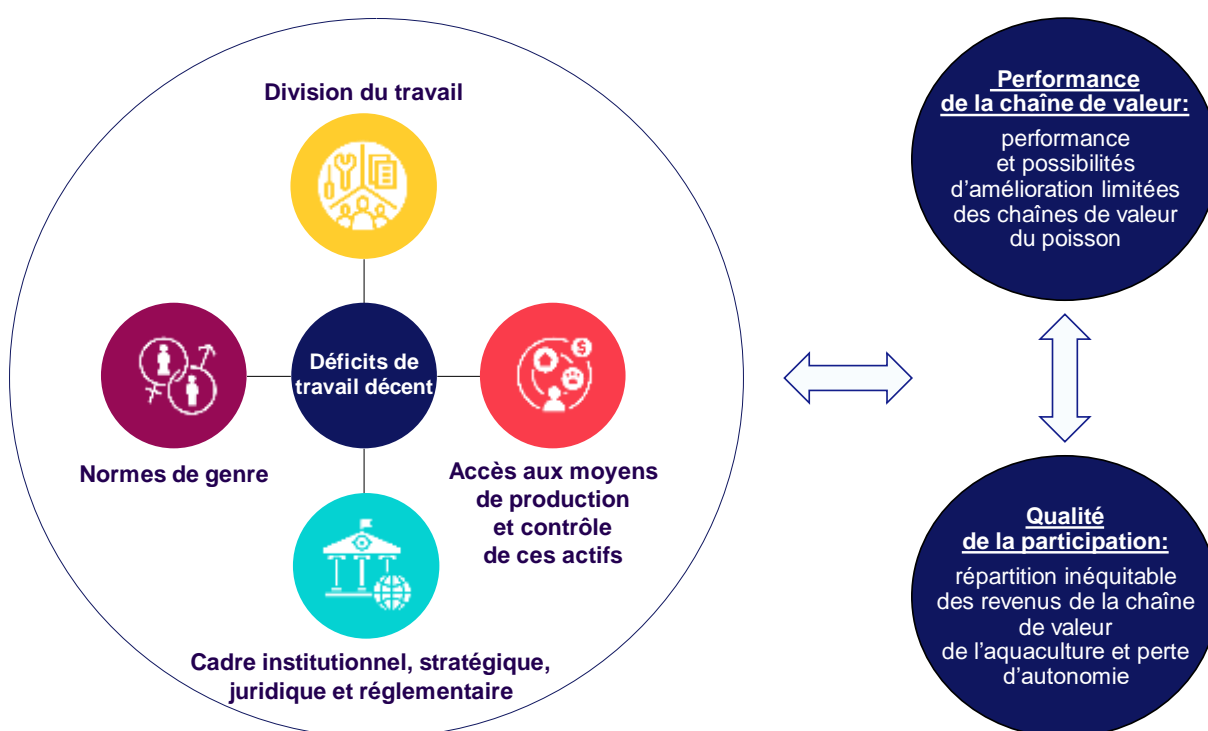
⁸³ FAO et WorldFish, *Women's empowerment in aquaculture: Two case studies from Bangladesh*; FAO et WorldFish, *Women's empowerment in aquaculture: Two case studies from Indonesia*.

⁸⁴ Étude réalisée dans le cadre du programme conjoint entre l'UE, l'OIT et l'OCDE «Responsible Supply Chains in Asia», rapport à paraître.

travaillant dans la collecte d'alevins auraient été victimes de harcèlement sexuel ⁸⁵. Ces femmes auraient également été exclues des activités communautaires au motif que leur travail était considéré comme dévalorisant. Dans ce contexte, la ratification et la mise en œuvre effective de la convention (n° 190) sur la violence et le harcèlement, 2019, qui reconnaît le droit de toute personne à un monde du travail exempt de violence et de harcèlement, y compris de violence et de harcèlement fondés sur le genre, ainsi que de la recommandation n° 206 qui l'accompagne, revêtent une importance particulière.

43. En ce qui concerne l'aquaculture à petite échelle, les femmes sont souvent en butte à des obstacles divers qui entravent leur accès aux actifs et aux ressources indispensables pour qu'elles puissent prendre véritablement part à cette activité. Parmi ces obstacles figurent l'accès limité des femmes à la terre, au capital nécessaire pour financer les moyens de production et les opérations et aux marchés, leur manque de qualifications et d'accès aux technologies nécessaires, et le contrôle limité qu'elles exercent sur les gains réalisés ⁸⁶. L'importante contribution des femmes aux entreprises familiales est souvent occultée. Des différences considérables existent d'une région géographique à l'autre, en particulier lorsque les dynamiques sociales et culturelles varient ⁸⁷.

► **Figure 4. Facteurs qui contribuent aux rapports inégaux entre les hommes et les femmes et déterminent leur situation respective dans les chaînes de valeur de l'aquaculture**



44. En résumé, bien que l'aquaculture ait offert aux femmes de nombreuses possibilités d'emploi, notamment en tant qu'entrepreneures, et en particulier dans les zones rurales,

⁸⁵ Humanity United, *Exploitative Labor Practices in the Global Shrimp Industry*.

⁸⁶ Humanity United, *Exploitative Labor Practices in the Global Shrimp Industry*; Justus Rutaisire *et al.*, «Lake Victoria Basin: Gender Issues in Fish Farming», 2010; Khondker Murshed-e-Jahan *et al.*, *Aquaculture technologies in Bangladesh: An assessment of technical and economic performance and producer behaviour* (WorldFish, 2015).

⁸⁷ Miranda Morgan *et al.*, «Socio-cultural dynamics shaping the potential of aquaculture to deliver development outcomes», dans *Reviews in Aquaculture* 9, n° 4 (2016).

son développement n'a pas toujours contribué à instaurer des conditions propices à l'élimination de toutes les formes de discrimination et d'exploitation ni l'égalité effective de chances et de traitement pour les travailleurs des deux sexes.

45. Plusieurs études et projets ont démontré combien les politiques et stratégies spécialement conçues pour favoriser l'autonomisation des femmes travaillant dans le secteur étaient importantes, en premier lieu pour faire reconnaître le rôle crucial que jouent les femmes dans la production aquacole de nombreux pays et dans d'autres secteurs économiques, ainsi que pour remédier aux déficits de travail décent qui pénalisent les femmes et ont trait notamment aux écarts de rémunération, à la sécurité et à la santé au travail, à la protection de la maternité et à d'autres droits des travailleurs. L'investissement dans le développement des compétences, y compris les compétences de base que sont le calcul, la lecture et l'écriture, s'est révélé particulièrement important pour améliorer la productivité et le revenu des femmes travaillant dans l'aquaculture. Faire mieux connaître les bienfaits de l'autonomisation des femmes, créer des environnements de travail respectueux de l'égalité hommes-femmes qui offrent à ces dernières de réelles perspectives d'accession à des postes de direction⁸⁸ et identifier les possibilités de création d'entreprises et d'emplois durables que le secteur de l'aquaculture peut offrir aux femmes font partie des mesures qui contribueraient à améliorer non seulement le statut social des femmes et l'égalité hommes-femmes dans les pays où des stéréotypes de genre perdurent, mais aussi la contribution que celles-ci apportent au secteur et à l'économie dans son ensemble⁸⁹.
46. Tous ces aspects ont été mis en évidence dans la Déclaration de Saint-Jacques-de-Compostelle pour l'égalité des chances dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture⁹⁰ adoptée par la première Conférence internationale des femmes dans la pêche, qui s'est tenue du 5 au 7 novembre 2018. La déclaration souligne combien il est important d'intégrer une perspective de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des stratégies sectorielles, afin que les répercussions concrètes des difficultés spécifiques auxquelles sont confrontées les femmes dans ce secteur ainsi que leurs intérêts soient pris en compte. La déclaration préconise en outre les mesures suivantes: mise en place de dispositifs garantissant la participation des femmes aux processus de prise de décisions; amélioration de la collecte de données ventilées par sexe pour ce secteur – ce qui contribuerait à mettre en lumière le rôle majeur des femmes dans la pêche et l'aquaculture; amélioration des conditions de travail des femmes, notamment grâce à la transition vers l'économie formelle, à la protection sociale et à l'égalité de rémunération entre les travailleurs des deux sexes pour un travail de valeur égale; promotion de l'entrepreneuriat féminin et des initiatives d'entreprises, ainsi que de l'accès à la formation et aux moyens de production; mise en place de cadres réglementaires garantissant l'égalité de traitement et la non-discrimination ainsi que des mécanismes nécessaires à leur mise en œuvre; création d'associations de femmes et d'autres structures visant à améliorer l'organisation et la représentation des femmes travaillant dans le secteur, à renforcer leur capacité de faire entendre leur voix et à protéger leurs droits.

⁸⁸ On trouvera des exemples de bonnes pratiques en matière de lutte contre les inégalités entre les sexes sur le lieu de travail dans BIT, *Gender diversity journey: Company good practices*, 2017; BIT, *Breaking barriers: Unconscious gender bias in the workplace* (ACT/EMP Research note, 2017).

⁸⁹ FAO et WorldFish, *Women's empowerment in aquaculture: Two case studies from Bangladesh*; FAO and WorldFish, *Women's empowerment in aquaculture: Two case studies from Indonesia*.

⁹⁰ Association internationale pour les femmes dans l'industrie des produits aquatiques, *Déclaration de Saint-Jacques-de-Compostelle pour l'égalité des chances dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture* (article en anglais), 2018.

Promouvoir les normes internationales du travail et les principes et droits fondamentaux au travail dans le secteur de l'aquaculture

Garantir la non-discrimination

47. Le principe de la non-discrimination dans l'emploi et la profession est généralement accepté, comme en témoignent les taux de ratification élevés de la convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958, et de la convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951, y compris par les grands pays producteurs aquacoles. Il y a toutefois quelques exceptions parmi les 15 principaux pays producteurs: le Myanmar, qui n'a ratifié aucune des deux conventions; le Japon, qui n'a pas encore ratifié la convention n° 111; et la République populaire démocratique de Corée, qui n'est pas Membre de l'OIT. Il importe d'accorder une attention particulière à la question de la non-discrimination, car le secteur de l'aquaculture est une importante source d'emplois, réels et potentiels, pour les catégories de travailleurs qui sont souvent exposées à la précarité socio-économique. Il s'agit notamment, mais pas exclusivement, des femmes, des travailleurs migrants, des travailleurs de l'économie informelle, des jeunes et des peuples autochtones ⁹¹. Dans certains pays, il y a des catégories de travailleurs qui ne sont pas toujours efficacement protégées par la législation nationale. C'est souvent le cas des travailleurs migrants. Dans d'autres pays, même lorsque des lois nationales appropriées sont en vigueur, des travailleurs continuent parfois d'être victimes de discrimination pour des motifs divers. Comme indiqué dans la section sur l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, le respect du principe de l'égalité de chances et de traitement entre hommes et femmes, en particulier l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, n'est pas pleinement assuré dans tous les pays. La ratification et la mise en œuvre effective des conventions fondamentales de l'OIT et des autres normes pertinentes, telles que la convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949, et la convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975, devraient contribuer à remédier à cette situation et garantir la capacité de tous les travailleurs d'exercer leurs droits et d'être reconnus en tant qu'acteurs à part entière du secteur et, plus généralement, de l'économie et de la société.

Éradiquer le travail des enfants

48. Il n'existe aucune donnée mondiale sur l'incidence du travail des enfants dans l'aquaculture, et seul un petit nombre de pays disposent de statistiques nationales. Cette lacune s'explique par le fait que les enquêtes sur la main-d'œuvre et le travail des enfants englobent souvent l'aquaculture dans le cadre plus large de l'agriculture. On ne peut donc évaluer l'ampleur du travail des enfants dans le secteur particulier de l'aquaculture que d'après les informations disponibles sur l'ampleur de ce phénomène dans le secteur agricole des pays aquacoles, ainsi que d'après des études de cas.

49. Sur les 152 millions d'enfants astreints au travail dans le monde, 108 millions, soit 71 pour cent, vivent dans des zones rurales et travaillent principalement dans l'agriculture, qui comprend l'agriculture commerciale et de subsistance, la pêche, l'aquaculture, l'élevage de bétail et la sylviculture ⁹². La majorité de ces enfants (67,5 pour cent) travaillent sans

⁹¹ OCDE, *Linking Indigenous Communities with Regional Development*, 2019.

⁹² BIT, *Estimations mondiales du travail des enfants: résultats et tendances 2012-2016*, 2017, 13.

rémunération dans l'exploitation familiale. Cela semble également être le cas dans l'aquaculture, en particulier dans les petites exploitations informelles, où les enfants peuvent être affectés à un large éventail de tâches, notamment: la collecte des alevins ou de la semence; la construction, le nettoyage et l'entretien des équipements et des installations; l'alimentation et la récolte du poisson; l'épandage d'engrais; la transformation et le conditionnement; le chargement et le déchargement du poisson avant et après le transport et le pelletage de la glace; le gardiennage des locaux.

- 50.** La pauvreté et les inégalités sociales, la pénurie d'emplois décent pour les adultes et les jeunes en âge de travailler, et la vulnérabilité aux chocs socio-économiques comptent parmi les principales causes du travail des enfants, quel que soit le secteur. L'absence d'infrastructure d'enseignement appropriée et le défaut d'accès à une éducation gratuite, obligatoire et de qualité sont aussi des facteurs déterminants. De surcroît, le niveau d'éducation des parents et leur degré de maîtrise de la lecture et de l'écriture, ainsi que les normes et valeurs traditionnelles concernant l'éducation des enfants et leur participation aux activités économiques et domestiques, qui sont parfois profondément ancrées dans les communautés rurales isolées, jouent souvent un rôle dans la perpétuation du travail des enfants⁹³. Tous ces éléments influent sur l'incidence de cette pratique, d'autant plus que, dans de nombreux pays en développement, les mécanismes de contrôle de l'application et du respect de la loi sont souvent inexistantes ou inefficaces dans l'économie rurale, et les taux d'informalité, élevés.
- 51.** Si des avancées notables continuent d'être faites dans la lutte contre le travail des enfants dans de nombreux pays en développement, notamment ceux où le secteur de l'aquaculture est important, bien des enfants demeurent privés du droit fondamental de ne pas être astreints au travail. Par exemple, au Bangladesh, d'après l'enquête nationale sur le travail des enfants menée en 2013, 1,2 million d'enfants étaient alors astreints aux pires formes de travail des enfants dans différents secteurs économiques. Bien que cette activité ait été interdite par le gouvernement, la collecte de postlarves de crevettes dans leur milieu naturel continue d'être pratiquée par des milliers de personnes, y compris de jeunes enfants⁹⁴. Les enfants exercent aussi toutes sortes d'activités au sein des circuits commerciaux⁹⁵. Ils travailleraient aussi parfois sur des sites formels de transformation de crevettes⁹⁶. Dans le même temps, on constate néanmoins que l'aquaculture commerciale contribue à la lutte contre le travail des enfants, car elle favorise le développement des infrastructures locales telles que les routes, les marchés et les écoles, ces dernières bénéficiant du fait que davantage d'aquaculteurs peuvent s'acquitter des frais de scolarité⁹⁷.
- 52.** Le travail des enfants reste un problème au Myanmar. D'après l'enquête sur la main-d'œuvre réalisée en 2015, plus d'un million d'enfants âgés de 5 à 17 ans – 9,3 pour cent de la population infantile du pays – travaillent. Plus de la moitié d'entre eux effectuent

⁹³ BIT et FAO, *Guidance on addressing child labour in fisheries and aquaculture*, 2013.

⁹⁴ Kamrul Islam, «Children of Sharankhola collecting shrimp fry for survival», dans *Dhaka Tribune*, 12 juin 2018; Rashad Ahamad, «Poverty drives Bangladesh coastal children to toil in shrimp industry», dans *New Age Bangladesh*, 28 mai 2018.

⁹⁵ Basanta Barmon, Muntasir Chaudhury et Saiyeeda Munim, «Value Chain and Marketing Channels of Shrimp/Prawn Sector of Gher Farming System in Bangladesh», dans *World Review of Business Research* 1, n° 1 (2011), 10-24.

⁹⁶ «Unremitting child labour», dans *The Financial Express*, 2 septembre 2018. Par exemple, sur les 700 travailleurs permanents et contractuels interrogés dans le cadre d'une étude sur les conditions de travail dans la transformation de la crevette, 96 pour cent ont déclaré que ce secteur employait des enfants âgés de 14 à 18 ans. SAFE, *The plight of shrimp-processing workers of southwestern Bangladesh*, 6.

⁹⁷ Hensler, *A sustainable future for shrimp production in Bangladesh?*, 12.

des travaux dangereux, souvent dans l'agriculture (60,5 pour cent)⁹⁸, notamment le long de la chaîne d'approvisionnement du poisson⁹⁹.

- 53.** Ces dernières années, la Thaïlande a fait d'importants progrès sur la voie de l'élimination du travail des enfants, en particulier de ses pires formes. Cependant, les informations disponibles indiquent que des enfants, principalement des enfants migrants originaires de la sous-région du Grand Mékong, continueraient à travailler dans les secteurs de la transformation de la crevette et des produits de la mer¹⁰⁰, lesquels sont difficiles à régler efficacement en raison de leur structure complexe et de la diversité des acteurs concernés. Une étude du BIT a abouti à la conclusion que, par rapport aux enfants qui travaillent dans d'autres secteurs, les enfants migrants qui travaillent dans l'aquaculture sont plus fréquemment exposés à des risques professionnels, et la probabilité qu'ils soient victimes d'accidents du travail est deux fois plus élevée. Nombre de ces enfants n'ont pas d'équipement de protection individuelle et font des journées excessivement longues qui vont au-delà de la durée légale du travail¹⁰¹.
- 54.** Il ressort des données disponibles que l'Indonésie et le Viet Nam ont accompli de grands progrès vers l'éradication du travail des enfants. Néanmoins, des problèmes persistent. Ainsi, en Indonésie, deuxième producteur aquacole après la Chine, des enfants sont parfois engagés de manière informelle dans la production d'algues marines pour manipuler et réparer les filets, fixer les algues sur des cordes et trier les algues¹⁰². Au Viet Nam, quatrième producteur aquacole, l'incidence du travail des enfants reste préoccupante dans l'aquaculture et d'autres secteurs de l'économie¹⁰³.
- 55.** Des recherches menées avec l'appui du BIT ont montré que, en Afrique de l'Est, les enfants qui travaillent dans la pêche et l'aquaculture représentent plus de 40 pour cent de la main-d'œuvre de ces secteurs¹⁰⁴. D'une manière générale, en Afrique, les enfants travaillent la plupart du temps dans des petites entreprises ou des entreprises familiales, celles-ci dominant le secteur aquacole sur le continent, sauf dans quelques pays. Dans ces entreprises, une grande partie du travail est généralement effectuée par des membres de la famille, dont les enfants, qui sont sollicités pour toutes sortes d'activités. Le travail des enfants est aussi une réalité dans la transformation à petite échelle et la transformation artisanale, en particulier dans l'économie informelle. C'est ainsi que des enfants participent

⁹⁸ BIT, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et Office central de la statistique du Myanmar, *Myanmar labour force, child labour and school to work transition survey 2015*, 2016.

⁹⁹ BIT, *Agricultural Sub-Sector Child Labour Survey. Children working in the cultivation and processing of Inland Fishing Stocks, Sugarcane, and Beans and Pulses in Myanmar*, 2017.

¹⁰⁰ The Asia Foundation et BIT, *Migrant and Child Labor in Thailand's Shrimp and Other Seafood Supply Chains: Labor Conditions and the Decision to Study or Work*, 2015; Fondation internationale Terre des Hommes, *Migrant Child Labour in the Thai Shrimp Industry*; Labour Rights Promotion Network, *A Report on Migrant Children & Child Labourers and Seafood Processing in Thailand's Fishing Industry*, 2015; Jon Fernquest, «Education of migrant children: Fighting child labour in Thailand», dans *Bangkok Post*, 14 juin 2017.

¹⁰¹ The Asia Foundation et BIT, *Migrant and Child Labor in Thailand's Shrimp and Other Seafood Supply Chains*.

¹⁰² Dedeh Wulandar, *Pekerja anak pada sektor perikanan di kecamatan pekalongan utara, kota pekalongan, provinsi Jawa Tengah*, Institute Pertanian Bogor (IPB), 2006.

¹⁰³ Jorge Valero, «Parliament to approve EU-Vietnam trade deal despite human rights 'concerns'», Euractiv, 11 février 2020. Selon l'enquête nationale de 2012 sur le travail des enfants, 1,75 million d'enfants sont astreints au travail, dont plus de 100 000 dans le secteur de l'aquaculture. BIT, ministère du Travail, des Invalides et des Affaires sociales et Office général de la statistique du Viet Nam, *Viet Nam National Child Labour Survey 2012: Main findings*, 2014.

¹⁰⁴ FAO, *Report of the FAO workshop on child labour in fisheries and aquaculture in cooperation with ILO: Rome, 14-16 April 2010*, 2010.

à des activités aquacoles sur le lac Victoria ¹⁰⁵. Des milliers d'enfants travaillent dans la chaîne d'approvisionnement du poisson sur le lac Volta, au Ghana. Beaucoup d'enfants qui travaillent dans la pêche sont originaires d'autres régions du pays ou du Togo voisin et ont été vendus par leurs parents parce que ceux-ci avaient désespérément besoin d'argent, ou échangés contre la promesse qu'ils seraient envoyés à l'école ou formés à un métier. En réalité, ces enfants sont victimes de la traite à des fins de travail forcé et travaillent souvent dans des conditions inhumaines ¹⁰⁶. D'après les estimations mondiales, plus de 4,4 millions d'enfants de moins de 18 ans sont assujettis au travail forcé. Ils représentent 18 pour cent de l'ensemble des victimes du travail forcé dans le monde, dont le nombre est estimé à 24,9 millions ¹⁰⁷. Pour combattre le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement du poisson au Ghana, le BIT s'est associé au Syndicat général des travailleurs agricoles du Ghana et à l'Association des pêcheurs en canoë en eaux intérieures afin de mettre en œuvre un programme fondé sur une approche territoriale et intégrée au sein de la communauté de Torkor. Ce programme, qui a eu de nombreuses retombées positives, était résolument axé sur l'autonomisation des titulaires de droits dans l'économie rurale et l'économie informelle, et préconisait à cette fin de renforcer la capacité des intéressés à s'organiser en vue d'améliorer les pratiques en matière de sécurité et de santé au travail, la productivité et l'accès aux services publics ¹⁰⁸.

- 56.** Au niveau mondial, le Partenariat international de coopération sur le travail des enfants dans l'agriculture, qui a été créé en 2007 et réunit l'OIT, la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA), contribue à promouvoir la coopération et la cohérence des politiques et des programmes de lutte contre le travail des enfants. En coopération avec des organisations de producteurs agricoles, le partenariat soutient des approches innovantes mises en œuvre à titre expérimental pour éliminer le travail des enfants dans plusieurs pays ¹⁰⁹.
- 57.** Grâce à la ratification universelle de la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, et au grand nombre de ratifications de la convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973, l'immense majorité des enfants dans le monde devraient être protégés par une législation appropriée. Si l'on veut faire en sorte que tous les enfants puissent jouir de leurs droits fondamentaux dans la pratique, il faut non seulement transposer les instruments juridiques internationaux pertinents dans la législation nationale, mais aussi veiller à ce que leurs dispositions soient dûment appliquées et respectées.

Éliminer le travail forcé

- 58.** Activité à forte intensité de main-d'œuvre, en particulier s'agissant de la transformation de certains produits de la mer tels que la crevette, l'aquaculture repose dans de nombreux pays en développement sur l'existence d'une main-d'œuvre peu coûteuse (et peu qualifiée). Or cela accroît le risque de violations des normes du travail, lesquelles ne sont pas rares

¹⁰⁵ M. Medard *et al.*, «Women and gender participation in the fisheries sector in Lake Victoria», Global Symposium on Women in Fisheries, 2002.

¹⁰⁶ Kayla Stewart, «Stolen Childhoods: The girls of Ghana's Lake Volta», PassBlue, 12 février 2020; BIT, *Travail des enfants dans la chaîne de production du poisson sur le lac Volta au Ghana: le modèle de Torkor*, 2016; International Justice Mission, *Child Trafficking into Forced Labor on Lake Volta, Ghana*, 2016.

¹⁰⁷ BIT et Walk Free Foundation, *Estimations mondiales de l'esclavage moderne: travail forcé et mariage forcé*, 2017.

¹⁰⁸ BIT, *Travail des enfants dans la chaîne de production du poisson sur le lac Volta au Ghana*.

¹⁰⁹ De plus amples informations sont disponibles sur le site Web du [Partenariat international de coopération sur le travail des enfants dans l'agriculture](#) (en anglais seulement).

dans l'aquaculture et la pêche, et peut encourager les pratiques contraires à la loi et donner une mauvaise image du secteur ¹¹⁰. Un autre problème auquel il faut s'atteler est celui des prises illégales, non déclarées et non régulées dans le secteur de la pêche de capture, car il est étroitement lié à l'exploitation des travailleurs, notamment au travail des enfants et au travail forcé, et se pose dans de nombreux pays producteurs aquacoles, le poisson sauvage étant souvent utilisé comme aliment dans l'aquaculture.

- 59.** Ces dernières années, le gouvernement thaïlandais et le secteur aquacole se sont engagés à combattre la traite des êtres humains, le travail forcé et les autres problèmes relatifs au travail qui se posent dans le secteur. Parmi les mesures prises à cette fin, on peut citer la régularisation des migrants en situation irrégulière, auxquels ont été accordés des permis de travail en bonne et due forme et le bénéfice de la sécurité sociale; l'inspection des usines de transformation des produits de la mer par des équipes d'inspection pluridisciplinaires et les organismes compétents chargés de contrôler l'application de la législation; et l'étroite collaboration nouée avec les pays d'origine en vue de lutter contre le recours aux intermédiaires et aux agences de recrutement ¹¹¹. Le nombre élevé de victimes de la traite que les autorités thaïlandaises ont identifiées en 2019 témoigne de la détermination du gouvernement à combattre la traite et le travail forcé ¹¹², mais confirme aussi que le problème persiste.
- 60.** Plusieurs études et rapports ont mis en évidence des déficits de travail décent, notamment des pratiques de travail relevant de l'exploitation et des conditions de travail déplorables, dans le secteur thaïlandais de la crevette, qui dépend très largement des travailleurs migrants en provenance des pays voisins. Ces travailleurs participent à toutes les étapes de la transformation, y compris celle de la préparation, qui consiste à décortiquer les crevettes à la main, nécessite une main-d'œuvre nombreuse et se déroule pour l'essentiel dans de petits hangars non déclarés ou insuffisamment réglementés. Une fois décortiquées, les crevettes sont transformées dans des usines qui sont pour la plupart enregistrées auprès des autorités et des associations professionnelles compétentes. Les travailleurs qui interviennent au stade de la préparation sont davantage exposés à des déficits de travail décent – temps de travail excessif, absence de protection, confiscation de documents (par exemple, passeport et permis de travail), salaires peu élevés et violences physiques ¹¹³. Les opérations de décortilage, qui se déroulent pour l'essentiel dans des hangars informels, peuvent être facilement déplacées d'un lieu à un autre, ce qui fait qu'il est difficile d'enquêter sur les problèmes relatifs aux conditions de travail et d'y remédier. Les travailleurs migrants, en particulier lorsqu'ils travaillent selon des modalités informelles ou illégalement, se retrouvent souvent asservis pour dette en raison des différents prélèvements effectués sur leurs salaires déjà peu élevés (par exemple, en échange du gîte et du couvert ou de la fourniture de vêtements de protection, à titre de dédommagement pour détérioration de biens ou en remboursement des frais de recrutement) ¹¹⁴. Plusieurs sources affirment en outre que la rétention des salaires est couramment pratiquée à l'égard des travailleurs migrants dans le sous-secteur du décortilage des crevettes ¹¹⁵. Les moyens fallacieux et

¹¹⁰ Jessica Grant, «[Slavery in the Seafood Industry](#)», Sustainalytics, 14 mars 2019.

¹¹¹ [GB.329/INS/20/6](#).

¹¹² «[Thailand hit by record number of human trafficking cases](#)», dans *Reuters* et *The Guardian*, 7 janvier 2020; John le Fevre, «[Trump's GSP seafood cut gives Thailand 2020 GDP an early whack](#)», dans *AEC News Today*, 27 octobre 2019.

¹¹³ Humanity United, *Exploitative Labor Practices in the Global Shrimp Industry*, 7, 21 et 48-50.

¹¹⁴ Fédération internationale Terre des Hommes, *Migrant Child Labour in the Thai Shrimp Industry*; Tula Connell, «[MWRN: A champion for migrant worker rights in Thailand](#)» (The Solidarity Center, 2019).

¹¹⁵ Connell, «[MWRN: A champion for migrant worker rights in Thailand](#)».

coercitifs qui seraient utilisés pour recruter des travailleurs migrants, ainsi que des travailleurs thaïlandais – souvent des migrants internes – dans le secteur thaïlandais des produits de la mer, où ces travailleurs risquent d'être exploités, sont constitutifs de faits de traite à des fins de travail forcé. L'impossibilité dans laquelle se trouvent les travailleurs migrants d'exercer pleinement leur droit à la liberté d'association les rend particulièrement vulnérables face à l'exploitation ¹¹⁶.

61. Des pratiques de travail assimilables à de l'exploitation sont signalées dans d'autres pays pratiquant l'aquaculture, par exemple au Bangladesh et en Inde, malgré les efforts déployés par les gouvernements pour remédier aux problèmes qui se posent dans le secteur. Plusieurs rapports ont ainsi mis en lumière les conditions de travail pénibles, s'apparentant à du travail forcé, auxquelles sont soumis certains travailleurs dans les élevages et les sites de transformation de crevettes en Inde ¹¹⁷. Au Bangladesh, ces formes d'exploitation seraient courantes dans la collecte d'alevins, mais peuvent aussi exister dans l'élevage de crevettes, où les producteurs, à la merci des prêteurs ou des négociants de la chaîne qui manipulent les prix, peuvent être asservis pour dette et sont victimes d'agressions verbales et physiques ¹¹⁸.
62. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les moyens de subsistance et les entreprises risquent d'accroître encore la vulnérabilité face au travail forcé et à la traite, en particulier dans les communautés fragilisées.
63. Étant donné l'essor continu de l'aquaculture, lié à l'augmentation de la demande mondiale de produits de la mer, et compte tenu de la quantité de main-d'œuvre nécessaire pour faire fonctionner le secteur, il faudra, pour que celui-ci se développe de manière durable et contribue au progrès économique, social et environnemental, accorder une attention accrue au respect des normes internationales du travail, en particulier des principes et droits fondamentaux au travail.

Promouvoir la liberté syndicale, le dialogue social et la négociation collective

64. La Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail de 1998 consacre la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective comme étant l'une des quatre catégories de droits fondamentaux que les États Membres sont tenus de respecter et de promouvoir, quel que soit leur niveau de développement économique. Ces droits sont énoncés dans la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, et la convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, qui s'appliquent à tous les secteurs économiques. En outre, le droit des travailleurs agricoles et ruraux de constituer des organisations libres et indépendantes est consacré par la convention (n° 11) sur le droit d'association (agriculture), 1921, et la convention (n° 141) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975. Toutefois, dans de nombreux pays, l'agriculture et d'autres secteurs de l'économie rurale sont souvent en butte à des difficultés liées aux lacunes de la législation elle-même et de sa mise en œuvre, de sorte que la majorité des travailleurs agricoles, y compris dans l'aquaculture, ne peuvent pas exercer pleinement ce droit. Il

¹¹⁶ International Labor Rights Forum, *Time for a Sea Change: Why union rights for migrant workers are needed to prevent forced labor in the Thai seafood industry*, 2020.

¹¹⁷ Raju Das, *Critical Reflections on Economy and Politics in India: A Class Theory Perspective* (Boston: Brill, 2020); Humanity United, *Exploitative Labor Practices in the Global Shrimp Industry*, 78.

¹¹⁸ Humanity United, *Exploitative Labor Practices in the Global Shrimp Industry*, 45-47; Barmon, Chaudhury et Munim, «Value Chain and Marketing Channels of Shrimp/Prawn Sector of Gher Farming System in Bangladesh» 10-24.

s'ensuit que, sur l'ensemble des travailleurs du secteur, seul un petit nombre est syndiqué. Pour les femmes, il est encore plus difficile de participer à des activités syndicales. Dans certains pays, les travailleurs agricoles et ruraux sont exclus de certaines dispositions du droit du travail. Par exemple, au Pakistan, les travailleurs agricoles n'entrent pas dans le champ d'application des lois qui leur permettraient de s'organiser en syndicats, excepté dans la province du Sindh ¹¹⁹; et en Zambie, le salaire minimum fixé par le gouvernement ne s'applique pas à l'agriculture, alors qu'il s'applique à la plupart des autres secteurs de l'économie ¹²⁰. Dans d'autres pays, ce sont des catégories spécifiques de travailleurs, par exemple les travailleurs occasionnels, journaliers ou migrants, qui ne jouissent pas de la liberté d'association ni du droit de négociation collective.

- 65.** Pour de nombreux travailleurs ruraux, les faibles niveaux d'alphabétisation et d'éducation, la pauvreté, l'informalité et les mauvaises conditions de vie et de travail s'ajoutent aux obstacles qui entravent déjà l'exercice de leurs droits. Le faible niveau d'organisation des travailleurs de l'aquaculture, caractéristique que l'on retrouve aussi bien dans la pisciculture à petite échelle et de subsistance que dans la production commerciale à grande échelle, empêche ces travailleurs de participer au dialogue social et d'influer sur les processus d'élaboration des lois, des politiques et des décisions qui déterminent leurs conditions de vie et de travail ¹²¹.
- 66.** Dans de nombreux pays, les travailleurs agricoles informels, temporaires et saisonniers et les travailleurs en sous-traitance sont souvent dans l'incapacité de former un syndicat ou de s'y affilier. C'est par exemple le cas en Thaïlande, où ces travailleurs n'ont pas le droit de constituer un syndicat ni d'appartenir à un comité syndical ¹²². Les travailleurs migrants se heurtent à des obstacles similaires, en ce qu'ils ne peuvent participer à des négociations collectives et à des activités syndicales que dans le cadre d'un syndicat enregistré. La plupart des travailleurs migrants préfèrent toutefois ne pas participer à de telles activités par crainte de représailles ¹²³. Les travailleurs peuvent certes être membres de comités de bien-être sur le lieu de travail ou de comités du personnel, mais il a été signalé que ces organes ne jouissent pas de l'indépendance ni de l'autonomie voulues pour élire leurs représentants. En outre, leur action n'aboutit pas à des conventions collectives contraignantes ¹²⁴. Les travailleurs des catégories susvisées constituant l'écrasante majorité de la main-d'œuvre de l'aquaculture dans le pays, ils sont exclus du dialogue social et se trouvent dans l'incapacité de défendre leurs intérêts. Bien que de récentes recherches du BIT aient mis en lumière certains progrès dans les secteurs de la pêche et de la transformation des produits de la mer, notamment l'amélioration des pratiques de recrutement, le relèvement des salaires et le déploiement de 180 inspecteurs du travail supplémentaires récemment formés, des efforts doivent encore être faits pour améliorer le cadre juridique et assurer sa mise en

¹¹⁹ BIT, *Decent work deficits in the rural economy of Pakistan: An overview*, à paraître.

¹²⁰ BIT, *Rapport d'information soumis en vue de la Réunion technique chargée de promouvoir un échange de vues sur la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie intégrée visant à remédier aux déficits de travail décent dans le secteur du tabac*, 2019; «Minimum wage increased», *Zambian Eye*, 8 septembre 2018.

¹²¹ FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020*, 126; FAO, *Scoping study on decent work and employment in fisheries and aquaculture*.

¹²² Seafood Working Group, «Statement on the U.S. Government Decision to Suspend Thailand's Trade Preferences Due to Worker Rights Issues», site d'information de Human Rights Watch, 10 décembre 2019.

¹²³ Thunyalak Weerasombat, «Unions and labour representation in Thailand: Weakness continued», dans *Trade unions and labour movements in the Asia-Pacific region*, Byuong-Hoon Lee, Sek-Hong Ng et Russell Lansbury (dir. de publication) (Abingdon: Routledge, 2020).

¹²⁴ International Labor Rights Forum, *Time for a Sea Change: Why union rights for migrant workers are needed*; Aaron Orłowski, «Labor unions emerge as voice for migrant fishermen in Southeast Asia», *SeafoodSource*, 21 avril 2020.

œuvre effective afin de garantir l'accès de tous les acteurs du secteur au travail décent, y compris à la liberté d'association et à la négociation collective ¹²⁵.

- 67.** Des difficultés similaires existent dans d'autres pays. En Indonésie, par exemple, les travailleurs des zones rurales côtières et les aquaculteurs sont rarement organisés en syndicats, ce qui affaiblit leur pouvoir de négociation dans la chaîne d'approvisionnement ¹²⁶. Certains observateurs indiquent qu'au Bangladesh, quand l'aquaculture commerciale commençait tout juste à se développer, les producteurs de crevettes avaient déjà tendance à ne pas embaucher de travailleurs locaux afin d'empêcher que ceux-ci s'organisent, ce qui a entraîné des déséquilibres sociaux et de l'instabilité dans les zones rurales côtières ¹²⁷. Malgré les efforts déployés par le pays pour mettre en œuvre des réformes dans les années deux mille, les progrès ont été limités. À l'heure actuelle, les syndicats demeurent peu présents dans le secteur, et des actes de discrimination, d'intimidation, voire de violence physique, continuent d'être commis contre des membres et des dirigeants de syndicats ¹²⁸.
- 68.** En Inde, bien que le taux de syndicalisation soit assez élevé chez les travailleurs qualifiés du secteur de l'aquaculture, on peut supposer qu'il est faible chez les travailleurs non qualifiés ¹²⁹. Il y a néanmoins des exemples de travailleurs aquacoles ayant exercé leur droit à la liberté syndicale et leur droit de grève. Ainsi, en 2015, environ 6 000 travailleuses de 250 hangars de décorticage ont fait grève pour réclamer une augmentation de leur salaire ¹³⁰. Un an plus tôt, les employés d'environ 125 unités de transformation situées dans les districts d'Alappuzha et d'Ernakulam avaient cessé le travail au motif qu'ils ne percevaient pas le salaire minimum recommandé par le gouvernement ¹³¹.
- 69.** L'amélioration des salaires et des conditions de travail fait aussi partie des revendications des syndicats du secteur dans les pays dotés de systèmes de relations professionnelles solides et possédant une longue expérience de la négociation collective, comme la Norvège. Ces dernières années, le secteur norvégien de l'aquaculture a été agité par plusieurs conflits et grèves, qui avaient essentiellement pour objet de protester contre les salaires insuffisants versés aux travailleurs migrants et les conditions de travail et de réclamer l'adoption d'une convention collective ¹³².
- 70.** Bien que la Norvège pratique de longue date une coopération tripartite efficace et institutionnalisée sur les questions de travail et d'emploi, les entreprises aquacoles norvégiennes qui opèrent au Chili – où elles possèdent la majorité des exploitations sous contrôle étranger et des entreprises locales – auraient cherché à contrecarrer le développement des syndicats dans le secteur. Du fait que les travailleurs connaissent mal leurs droits et ne mesurent pas l'importance de l'action collective, la croissance du secteur

¹²⁵ BIT, *Endline research findings on fishers and seafood workers in Thailand*.

¹²⁶ Mukti Asikin, *Seaweed Value Chain in Sumba Timur* (BIT, 2016, non publié).

¹²⁷ M. Akhter Hamid et Mohammad Alauddin, «[Coming out of their homesteads? Employment for rural women in shrimp aquaculture in coastal Bangladesh](#)», dans *International Journal of Social Economics* 25, n°s 2/3/4 (1998), 314-337.

¹²⁸ SAFE, *The plight of shrimp-processing workers of southwestern Bangladesh*.

¹²⁹ Meenakshi Rajeev et Pranav Nagendran, *Decency of primary occupations in the Indian fishing industry*, International Center for Development and Decent Work, document de travail n° 21, 2018.

¹³⁰ Preetu Nair, «[Munnar's women tea workers stir the pot](#)», dans *The Times of India*, 20 septembre 2015.

¹³¹ Biju Paul, «[Peeling Workers' Stir Hits Seafood Industry in State](#)», dans *The New Indian Express*, 13 août 2014.

¹³² Fédération européenne des syndicats de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme, «[Norse Production: On strike for a Collective Bargaining Agreement!](#)», article de presse, 25 septembre 2017; «[Norvège: Sekkingstad et Sund, cessez de casser du syndicat!](#)», lancement de la campagne *LabourStart*, 28 juin 2018; «[Norway food workers union readies strike at 18 fish processing plants over minimum wage](#)», sur le site [Seafoodnews.com](#), 19 mai 2014.

ne s'est pas accompagnée de l'émergence d'un mouvement syndical fort et s'est au contraire bâtie sur l'exploitation des travailleurs et le maintien des salaires à un niveau très bas ¹³³. La précarisation et l'externalisation croissantes de la main d'œuvre ont rendu la constitution de syndicats dans le secteur encore plus difficile ¹³⁴.

71. Dans de nombreux pays, les employeurs du secteur s'efforcent de s'organiser. Au Canada, par exemple, ils ont constitué un grand nombre d'associations qui opèrent aux niveaux national et infranational ¹³⁵. La Fédération norvégienne des produits de la mer représente les intérêts de près de 700 entreprises des secteurs de la pêche et de l'aquaculture qui exercent des activités dans tous les segments de la chaîne de valeur des produits de la mer. Des associations similaires existent dans de nombreux autres pays qui, comme la Norvège, sont de grands producteurs aquacoles.

► L'avenir du travail dans l'aquaculture

Changements démographiques

72. Le potentiel qu'offre l'aquaculture pour nourrir durablement une population mondiale croissante est considérable. Avec l'augmentation de la demande de protéines animales, les possibilités limitées d'expansion de la pêche de capture et les pressions sur les terres et les réserves d'eau douce liées à la hausse de la production de viande sur la terre ferme, l'exploitation de ce potentiel va s'avérer essentielle. Selon une étude récente menée au niveau mondial, si l'aquaculture était pratiquée de manière écoresponsable, il suffirait de 0,025 pour cent des océans de la planète pour couvrir les besoins en produits de la mer de l'ensemble de la population. Presque tous les pays côtiers disposent de vastes espaces maritimes adaptés à l'aquaculture marine, dont on pourrait tirer 16,5 milliards de tonnes de poissons par an, soit 100 fois plus que la demande mondiale de produits de la mer ¹³⁶. Par exemple, dans de nombreux petits pays insulaires en développement du Pacifique et des Caraïbes qui sont dépendants des importations, le secteur offre de réelles perspectives en matière d'emploi et de sécurité alimentaire. Si la trajectoire que suivra la croissance dans ces pays et dans d'autres dépendra largement de facteurs économiques et en lien avec la gouvernance ¹³⁷, tous ces pays ont la possibilité de développer leur secteur aquacole d'une manière conforme à leurs objectifs économiques, environnementaux et sociaux ¹³⁸.

¹³³ FAO, *Améliorer la gouvernance de l'emploi dans l'aquaculture*; Stina Oseland, Håvard Haarstad et Arnt Fløysand, «Labor agency and the importance of the national scale: Emergent aquaculture unionism in Chile», dans *Political Geography*, 31, n° 2 (2012), 94-103; Laura Miller, «The fair way or the Chiloé? Exploring the role of certification in the governance of labour in aquaculture in Chiloé, Chile» (thèse de master en gestion marine, Université Dalhousie, Halifax, Nouvelle-Écosse, 2016).

¹³⁴ FAO, *Améliorer la gouvernance de l'emploi dans l'aquaculture*.

¹³⁵ Nathan Young et Ralph Matthews, *The Aquaculture Controversy in Canada: Activism, Policy and Contested Science* (UBC Press, Vancouver, 2010).

¹³⁶ Alastair Bland, «Can We Feed the World With Farmed Fish?», National Public Radio, 15 août 2017; Rebecca Gentry *et al.*, «Mapping the global potential for marine aquaculture», dans *Nature Ecology and Evolution* 1, n° 9 (2017), 1317-1324.

¹³⁷ Ian Davies *et al.*, «Governance of marine aquaculture: Pitfalls, potential, and pathways forward», *Marine Policy* 104 (2019), 29-36.

¹³⁸ Bland, «Can We Feed the World with Farmed Fish?»; Gentry *et al.*, «Mapping the global potential for marine aquaculture».

73. Comme indiqué ci-dessus, l'augmentation de la production aquacole pourrait contribuer à créer de nouvelles activités économiques et à développer les activités existantes dans les pays en développement, où se concentre l'essentiel de la production aquacole, ce qui pourrait améliorer les moyens de subsistance des communautés rurales côtières. Un nombre considérable d'études consacrées à l'incidence de l'aquaculture sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire ont mis en évidence l'existence de liens directs et indirects avec la réduction de la pauvreté et montré les avantages pouvant découler d'un meilleur approvisionnement alimentaire ou de l'augmentation des revenus et de la création d'emplois ¹³⁹.
74. Dans l'économie rurale du Bangladesh, par exemple, où l'aquaculture occupe une place essentielle, la réduction globale de la pauvreté entre 2000 et 2010 a été attribuée, à raison de 10 pour cent environ, à la croissance de l'aquaculture. Sur les 18 millions de personnes qui sont sorties de la pauvreté pendant cette période, plus de 2 millions y sont parvenues grâce à l'aquaculture ¹⁴⁰. Le secteur a également permis d'augmenter la consommation de poisson, même parmi les plus démunis, ce qui démontre sa capacité à répondre à une demande de protéines qui est en augmentation rapide dans des pays à forte croissance démographique comme l'Inde et le Kenya ¹⁴¹. Toutefois, si le secteur peut jouer un rôle important dans la création de nouveaux moyens de subsistance pour les personnes vulnérables et pauvres, la productivité y est souvent faible et les bénéfices reviennent principalement à des acteurs – notamment les acheteurs étrangers, les transformateurs et les élites locales – qui se situent en aval de la chaîne d'approvisionnement, où les niveaux de productivité sont généralement plus élevés. En témoigne également le fait que les collecteurs d'alevins, qui constituent la moitié de la main-d'œuvre du secteur et sont principalement des femmes, ne reçoivent que 6 pour cent des profits générés ¹⁴².
75. Une étude récente évaluant les effets de la pisciculture sur le travail et les revenus des communautés rurales du Myanmar, qui compte également parmi les principaux producteurs aquacoles de la planète, a révélé que l'aquaculture commerciale procurait des rendements à l'hectare bien plus élevés que l'agriculture. L'aquaculture influe plus directement sur l'emploi que l'agriculture et contribue ainsi à réduire la pauvreté et les inégalités de revenus. Cette étude décrit les importantes retombées de la pisciculture sur l'économie rurale, en particulier sur les revenus des travailleurs agricoles sans terre. Ces retombées sont particulièrement évidentes dans le cas des petites exploitations piscicoles

¹³⁹ Pour ce qui est des liens directs avec le niveau de revenu et de consommation, ils peuvent concerner la vente et la consommation de poisson par les pisciculteurs eux-mêmes. Les liens indirects se manifestent quant à eux par: une hausse de l'emploi dans le secteur de l'aquaculture, avec un nombre accru à la fois de producteurs et de travailleurs salariés, y compris dans les segments en aval de la chaîne d'approvisionnement; un effet d'élasticité lié à l'augmentation des revenus de ceux qui se lancent dans la production aquacole; une augmentation de l'offre de poisson et la baisse des prix du poisson, qui influent positivement sur la capacité des pauvres des zones rurales et urbaines à se procurer cette denrée; et une demande accrue de services et de biens non échangeables autres que ceux liés à l'agriculture, disponibles au niveau local. Kazi Toufique et Ben Belton, «*Is Aquaculture Pro-Poor? Empirical Evidence of Impacts on Fish Consumption in Bangladesh*», dans *World Development* 64 (2014), 609-620; James Stevenson et Xavier Irz, «*Is Aquaculture Development an Effective Tool for Poverty Alleviation? A Review of Theory and Evidence*», dans *Cahiers Agricultures* 18, n^{os} 2-3 (2009), 292-299; Mahfuzuddin Ahmed et Mylene Lorica, «*Improving developing country food security through aquaculture development – lessons from Asia*», dans *Food policy* 27, n^o 2 (2002), 125-141; Jharendu Pant *et al.*, «*Can aquaculture benefit the extreme poor? A case study of landless and socially marginalized Adivasi (ethnic) communities in Bangladesh*», dans *Aquaculture* 418-419 (2014), 1-10.

¹⁴⁰ Shahidur Rashid, Nicholas Minot et Solomon Lemma, «*Welfare and poverty impacts of aquaculture growth*», dans *The making of a blue revolution in Bangladesh: Enablers, impacts, and the path ahead for aquaculture*, Shahidur Rashid et Xiaobo Zhang (dir. de publication) (Washington, DC: International Food Policy Research Institute, 2019).

¹⁴¹ Davies *et al.*, «*Governance of marine aquaculture: Pitfalls, potential, and pathways forward*».

¹⁴² Verité, *Research on Indicators of Forced Labor in the Supply Chain of Shrimp in Bangladesh*, 2016.

commerciales, qui ont plutôt tendance à embaucher de la main-d'œuvre locale et à utiliser des matériaux locaux, alors que les grandes exploitations ont souvent besoin d'intrants et de capitaux externes et que leur expansion s'accompagne, comme cela a été démontré, d'une augmentation des inégalités ¹⁴³.

76. Selon une étude de cas portant sur le secteur de l'aquaculture au Ghana, la petite aquaculture en bassin financièrement viable a également une forte incidence indirecte sur la pauvreté et des effets multiplicateurs, tandis que l'aquaculture en cage pratiquée par les petites et moyennes entreprises a un potentiel de croissance plus élevé ¹⁴⁴.
77. Toutefois, si de nombreuses études ont mis en évidence les gains importants en matière de revenus et d'emplois générés par les activités aquacoles, ces gains pouvaient parfois apparaître plutôt modestes quand on les rapportait à l'ensemble des moyens de subsistance des ménages pratiquant l'aquaculture. Il a par exemple été rapporté, dans le cadre d'un projet mené en Thaïlande, que, malgré les augmentations de production obtenues grâce à des techniques d'amélioration de la productivité et à la hausse des revenus, certains ménages abandonnaient l'aquaculture pour louer leur force de travail dans l'économie non agricole. En comparaison, au Bangladesh, la poursuite de cette activité s'expliquait par la plus grande pauvreté des zones rurales et le manque d'activités génératrices de revenus en dehors du secteur agricole ¹⁴⁵.
78. Contrairement aux idées reçues, une part importante de la production aquacole en eau douce entre dans les chaînes de valeur nationales, ce qui contribue à augmenter la consommation de poisson par habitant dans les pays producteurs. L'aquaculture joue un rôle important dans l'atténuation du problème de la faim insoupçonnée, en d'autres termes de la carence en micronutriments, qui touche de nombreux pays à faible revenu. Si, dans les pays en développement, les niveaux de consommation de poisson restent inférieurs à ceux des économies développées, le poisson représente environ 29 pour cent de l'apport en protéines animales dans les pays les moins avancés, 19 pour cent dans les autres pays en développement et quelque 18 pour cent dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, alors que, dans les pays développés, il compte pour 11,7 pour cent de cet apport. D'ici à la fin de la décennie, environ 59 pour cent du poisson destiné à la consommation humaine devrait être issu de la production aquacole ¹⁴⁶.

Mondialisation

79. Les produits de la mer comptent parmi les produits de base les plus échangés à l'échelle de la planète. En 2018, 38 pour cent de tous les poissons capturés ou élevés dans le monde ont fait l'objet d'un commerce international ¹⁴⁷. La mondialisation du secteur de l'aquaculture qui a été observée ces dernières décennies et s'est accélérée sous l'effet de la libéralisation

¹⁴³ L'étude a montré que les revenus tirés de l'aquaculture étaient 4,7 fois supérieurs aux revenus issus de l'agriculture dans les villages de pisciculteurs. L'aquaculture commerciale nécessite en moyenne 94 journées de travail par acre (0,4 ha) et par an, contre 24 jours pour l'agriculture. Mateusz Filipski et Ben Belton, «Give a Man a Fishpond: Modeling the Impacts of Aquaculture in the Rural Economy», dans *World Development* 110 (2018), 205-223; Ben Belton et al., «The emerging quiet revolution in Myanmar's aquaculture value chain», dans *Aquaculture* 493 (2018), 384-394.

¹⁴⁴ Laila Kassam, *Aquaculture and food security, poverty alleviation and nutrition in Ghana: Case study prepared for the Aquaculture for Food Security, Poverty Alleviation and Nutrition project* (WorldFish, 2014).

¹⁴⁵ Gesche Krause et Eirik Mikkelsen, «The Socio-economic Dimensions of Offshore Aquaculture in a Multi-use Setting», dans *Aquaculture Perspective of Multi-Use Sites in the Open Ocean: The Untapped Potential for Marine Resources in the Anthropocene*, Bela Buck et Richard Langan (dir. de publication) (Springer, 2017), 172.

¹⁴⁶ FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020*, 73-75.

¹⁴⁷ FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020*, 79.

du commerce, de la forte croissance de la demande de produits de la mer au niveau international et des progrès des techniques de production et de la logistique, entre autres facteurs, a ouvert d'importantes perspectives à de nombreuses économies émergentes ou en développement. Dans cette situation nouvelle, les agriculteurs des pays concernés ont reçu des marchés un certain nombre de signaux forts pouvant les inciter à abandonner les cultures traditionnelles au profit d'une production aquacole plus rentable. Pour certains produits, en particulier ceux qui sont commercialisés à l'échelle internationale, la tendance à l'industrialisation et la concentration du secteur sont claires, mais les petits producteurs sont également touchés, comme en témoigne l'existence de chaînes complexes comprenant un grand nombre de petites entreprises ¹⁴⁸. Néanmoins, la montée en puissance des multinationales, de la grande distribution et des grandes chaînes de restauration, souvent implantées dans plusieurs pays, est allée de pair avec un renforcement de l'intégration horizontale et verticale de la chaîne d'approvisionnement. De plus en plus segmentées géographiquement (il est fréquent que les diverses activités économiques aient lieu dans plusieurs pays), les chaînes d'approvisionnement du poisson sont désormais plus longues et plus complexes ¹⁴⁹. La transformation des produits est concentrée dans des pays où le coût de la main-d'œuvre est peu élevé, ce qui, outre les économies d'échelle réalisées, contribue à tirer les prix vers le bas. Toutes ces tendances, associées à des facteurs tels que des campagnes de marketing international de grande envergure, l'expansion des marchés et l'introduction de nouveaux types de produits, contribuent à créer une situation de concurrence pour les producteurs locaux ¹⁵⁰.

- 80.** En valeur, les poissons et produits de la pêche représentent aujourd'hui 11 pour cent des exportations de produits agricoles, et leur commerce mondial a augmenté de manière importante ces dernières décennies, atteignant 164 milliards de dollars É.-U. en 2018 ¹⁵¹. Les pays en développement et les pays émergents, qui comptent aussi parmi les principaux producteurs aquacoles, occupent une place centrale dans ces échanges commerciaux. Premier pays producteur de produits aquacoles, la Chine est aussi le premier pays exportateur et l'un des trois principaux pays importateurs de poissons et de produits de la pêche. Le tableau 3 présente des informations sur les 15 principaux pays exportateurs et pays importateurs de produits aquacoles.

► **Tableau 3. Quinze principaux pays exportateurs et pays importateurs de produits aquacoles dans le monde, 2008 et 2018** (en millions de dollars É.-U.)

Pays	2008	Pays	2018
Exportations			
1 Chine	10 357	1 Chine	21 857
2 Norvège	6 994	2 Norvège	12 014
3 Thaïlande	6 548	3 Viet Nam	8 912
4 Danemark	4 620	4 Inde	6 940
5 Viet Nam	4 559	5 Chili	6 932
6 États-Unis	4 533	6 Thaïlande	6 077

¹⁴⁸ John Bostock *et al.*, «Aquaculture: global status and trends», dans *Philosophical Transactions of the Royal Society B* 365, n° 1554 (2010), 2897-2912.

¹⁴⁹ FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020*, 80.

¹⁵⁰ FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2018*, 60.

¹⁵¹ FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020*, 79.

Pays	2008	Pays	2018
7 Chili	4 027	7 États-Unis	5 788
8 Canada	3 730	8 Pays-Bas	5 670
9 Espagne	3 493	9 Canada	5 345
10 Pays-Bas	3 414	10 Fédération de Russie	5 302
11 Fédération de Russie	2 632	11 Espagne	5 117
12 Indonésie	2 599	12 Danemark	5 067
13 Allemagne	2 497	13 Équateur	4 896
14 Pérou	2 438	14 Suède	4 839
15 Islande	2 208	15 Indonésie	4 703
Importations			
1 Japon	15 231	1 États-Unis	23 943
2 États-Unis	15 104	2 Japon	15 714
3 Espagne	7 126	3 Chine	14 692
4 France	5 894	4 Espagne	8 641
5 Italie	5 483	5 Italie	7 108
6 Chine	5 256	6 France	7 079
7 Allemagne	4 545	7 Allemagne	6 048
8 Royaume-Uni	4 257	8 République de Corée	5 960
9 Danemark	3 219	9 Suède	5 630
10 République de Corée	2 964	10 Pays-Bas	4 536
11 Pays-Bas	2 941	11 Royaume-Uni	4 421
12 Suède	2 769	12 Thaïlande	4 069
13 Thaïlande	2 448	13 Danemark	3 953
14 Fédération de Russie	2 440	14 Hong-kong, Chine	3 880
15 Hong-kong, Chine	2 429	15 Canada	3 069

Source: BIT, d'après les statistiques de la FAO sur les pêches et l'aquaculture.

- 81.** L'analyse de la structure des échanges montre que les produits de valeur plus élevée, comme les crevettes, les gambas, le saumon et le thon, sont généralement destinés aux marchés où les consommateurs disposent d'un pouvoir d'achat élevé. En revanche, les produits de valeur moindre, comme les petits poissons pélagiques, sont vendus essentiellement dans les pays en développement. Cette tendance n'est toutefois plus aussi marquée depuis quelques années, car on constate que des pays émergents importent eux aussi des espèces de valeur élevée ¹⁵².
- 82.** Si la mondialisation de la production aquacole a favorisé la réduction de la pauvreté et apporté des bénéfices économiques importants aux principaux pays producteurs, en particulier en Asie et en Amérique latine, elle a aussi exposé les entreprises locales aux risques que peuvent entraîner une croissance industrielle rapide, de faibles coûts de main-d'œuvre et des cadres réglementaires à la fois peu contraignants et peu respectés. Dans

¹⁵² FAO, Statistiques sur les pêches et l'aquaculture. «Production mondiale de l'aquaculture (Quantités et valeurs), 1950-2018» (FishStatJ), 2020.

bien des cas, la mondialisation a aussi aggravé les différences sociales et mis en péril la protection de l'environnement à long terme, augmentant ainsi le coût de l'intégration mondiale au niveau local ¹⁵³.

- 83.** Grâce aux dispositifs privés de mise en conformité à titre volontaire qui ont vu le jour ces dernières décennies, une part importante des produits aquacoles vendus sur le marché mondial, en particulier les crevettes, répondent aux normes de qualité que ces dispositifs visaient à introduire dans les systèmes de production. Incluant des normes sur la sécurité sanitaire des aliments, des normes environnementales et, parfois, des dispositions en matière sociale, ces dispositifs ont sans doute permis d'améliorer la situation mais n'ont pas résolu tous les problèmes. La complexité des chaînes d'approvisionnement dans l'aquaculture, le caractère volontaire de la participation aux systèmes de certification et l'absence de mécanismes de contrôle de leur application se traduisent par la persistance de plusieurs lacunes, en particulier en ce qui concerne les normes du travail, qui restent peu intégrées dans les dispositifs de certification (et, lorsqu'elles le sont, s'avèrent peu appliquées). La prolifération des systèmes de certification a semé la confusion chez les consommateurs et affaibli la motivation à respecter les règles, ce qui est à l'origine de situations dans lesquelles les entreprises clientes cherchent simplement à cocher la case «certifié», et les producteurs se livrent à la concurrence pour faire baisser les coûts de production ¹⁵⁴.
- 84.** De nombreux pays producteurs de produits aquacoles ont fait d'importants efforts pour corriger les lacunes en matière de gouvernance en renforçant les systèmes d'administration et d'inspection du travail. Sachant que les États ont l'obligation de veiller à ce que les principes et droits fondamentaux au travail ainsi que les normes internationales du travail qui ont été ratifiées protègent tous les travailleurs du secteur de l'aquaculture, comme des autres secteurs, et leur soient appliqués, l'élaboration de systèmes de contrôle efficaces doit être une priorité pour les gouvernements.
- 85.** Les entreprises ont un rôle décisif à jouer à cet égard car elles sont tenues de garantir le respect des droits de l'homme dans le cadre de leurs activités et de leurs relations commerciales. Elles peuvent à cet effet intégrer à leurs systèmes de gestion toute une série de procédures en matière de diligence raisonnable leur permettant de détecter les risques en matière de violation des droits de l'homme, de les prévenir et de les réduire ¹⁵⁵. Garantir le droit des travailleurs à la liberté syndicale et à la négociation collective contribue à l'instauration de relations professionnelles harmonieuses et d'un véritable dialogue social, ce qui favorise ensuite le respect de tous les autres droits et permet de réduire les coûts de l'audit social dans les chaînes d'approvisionnement ¹⁵⁶.
- 86.** La Déclaration de principes tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les entreprises multinationales), les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des

¹⁵³ Jonathan Barton et Warwick Murray, «Grounding geographies of economic globalisation: Globalised spaces in Chile's non-traditional export sector, 1980-2005», dans *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie* 100, n° 1 (2009), 81-100; Ramirez et Ruben, «Gender systems and Women's Labor Force Participation in the Salmon Industry in Chiloé, Chile».

¹⁵⁴ Humanity United, *Exploitative Labor Practices in the Global Shrimp Industry*.

¹⁵⁵ OCDE, «Promoting sustainable global supply chains: International standards, due diligence and grievance mechanisms», document présenté à la deuxième réunion du groupe de travail sur l'emploi du G20, février 2017; Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, «COVID-19 and its impact on businesses and workers», discours de Michelle Bachelet, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, à l'occasion du Dialogue numérique de l'Organisation internationale des employeurs, 2020.

¹⁵⁶ BIT, *Les principes du travail du Pacte Mondial des Nations Unies – Guide pour les entreprises*, 2010.

Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme constituent les grands cadres multilatéraux dont les orientations en matière de politique sociale et de pratiques inclusives, responsables et durables sur le lieu de travail, s'adressent aux entreprises. Il faut y ajouter le Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables (Guide OCDE-FAO), qui donne des indications aux entreprises du secteur agroalimentaire pour les aider à respecter les normes en matière de conduite responsable et à contribuer à un développement durable ¹⁵⁷. Outre la Déclaration sur les entreprises multinationales, le Guide OCDE-FAO prend en considération les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Approuvés en 2014, ces principes renvoient à la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail adoptée en 1998 par l'OIT, présentant celle-ci comme un des documents sur lesquels ils reposent. Parmi ces dix principes, le principe 2 traite de plusieurs questions liées au travail décent. Il existe aussi un certain nombre d'outils mis au point par diverses organisations qui fournissent des orientations aux entreprises et parties prenantes du secteur sur des questions qui les concernent, y compris sur les aspects sociaux. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a ainsi élaboré des lignes directrices pour que ses intermédiaires financiers comprennent mieux la nature des risques environnementaux et sociaux associés aux activités dans le secteur, proposant aux entreprises une ligne d'action pour gérer ces risques ¹⁵⁸. Afin de compléter leur législation nationale, certains pays, comme la Thaïlande et le Viet Nam, ont aussi lancé un processus d'élaboration de normes sociales dans le secteur des produits de la mer ¹⁵⁹.

► **Un groupe de réflexion sur la responsabilité sociale des entreprises visant à promouvoir le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement de produits de la mer au Viet Nam**

L'OIT, par le biais du programme conjoint UE-OIT-OCDE pour des chaînes d'approvisionnement responsables en Asie et en partenariat avec le Centre international de collaboration pour une aquaculture et une pêche durables (une organisation non gouvernementale dépendant de la Société des pêches du Viet Nam) et la Direction de la pêche du ministère de l'Agriculture et du Développement rural du Viet Nam, a mis en place en février 2020 un groupe de travail sur le comportement responsable des entreprises dans le secteur, baptisé Groupe de réflexion sur la responsabilité sociale des entreprises. Cette équipe tripartite qui réunit des participants sur la base du volontariat se compose de 14 experts représentant les acteurs du secteur des produits de la mer, notamment plusieurs ministères, des organisations d'entreprises, des organisations de travailleurs, des entreprises, ainsi que d'autres organisations des Nations Unies et des établissements de recherche et d'enseignement supérieur. Le groupe de réflexion examine des questions liées au travail dans le secteur et apporte des connaissances techniques en vue d'éclairer l'élaboration des politiques et promouvoir la mise en œuvre de pratiques de travail socialement responsables. Il cherche en particulier à favoriser le dialogue et renforcer les liens entre les fournisseurs nationaux et les acheteurs internationaux, et à diffuser les pratiques de travail socialement responsables qui consolident les résultats des producteurs locaux du secteur. Il donne à ces derniers les moyens d'intégrer les pratiques de responsabilité sociale des entreprises et de comportement responsable des entreprises dans certaines chaînes d'approvisionnement de produits de la mer et intervient sur le terrain auprès des entreprises en amont de la chaîne. Il fixe également des objectifs pour les consultations et les actions de sensibilisation, pour faire en sorte que le travail décent, la responsabilité sociale des entreprises et le comportement responsable des

¹⁵⁷ OCDE et FAO, *Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables*, 2016.

¹⁵⁸ BERD, *Sub-sectoral Environmental and Social Guideline: Aquaculture (Marine and Freshwater) – Onshore and Offshore*, 2014.

¹⁵⁹ Aaron McNevin, «*Setting a new standard in Thailand's farmed shrimp trade*», The Fish Site, 18 septembre 2020.

entreprises soient au cœur des politiques publiques dans ce domaine ainsi que des préoccupations des entreprises et des organisations d'entreprises concernées, qui doivent mettre l'accent sur le développement durable et inclusif du secteur.

Le COVID-19 et son impact sur le secteur de l'aquaculture

- 87.** Quand la pandémie de COVID-19 est apparue, elle a constitué un défi sans précédent non seulement pour les systèmes de santé publique du monde entier, mais aussi pour le monde du travail. Les mesures mises en place par les gouvernements pour endiguer la propagation du virus, en particulier les restrictions aux déplacements intérieurs et transfrontaliers, ont eu des répercussions sur de nombreux secteurs de l'économie, y compris l'agriculture et ses différents sous-secteurs. La pandémie a touché chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement en poisson, de la production halieutique et aquacole à la transformation et la vente au détail ¹⁶⁰, ce qui a inévitablement eu un impact sur les entreprises et les travailleurs du secteur.
- 88.** Dans la plupart des pays, les travailleurs de l'agroalimentaire ont continué à travailler, contribuant ainsi à assurer la disponibilité des produits alimentaires et l'accès à ceux-ci. Comme les activités du secteur, en particulier au stade de la transformation des aliments, obligent les travailleurs à passer de longues heures les uns à côté des autres, dans des lieux où les températures sont basses, et que souvent ces travailleurs partagent les mêmes logements et moyens de transport, de nombreux lieux de travail sont associés à un risque accru de transmission de virus. Malgré cela, des mesures de sécurité supplémentaires n'ont pas toujours été mises en place, et ces travailleurs et leurs familles ont été exposés à des risques accrus d'infection par le virus. Le fait que plusieurs foyers importants de COVID-19 aient été attestés dans des usines de transformation de produits de la pêche du monde entier le confirme ¹⁶¹. Les femmes, qui sont majoritaires dans les activités situées en aval de la chaîne d'aquaculture, notamment dans la transformation et la commercialisation, et qui sont surreprésentées dans les emplois mal rémunérés, sont particulièrement exposées aux effets de la pandémie de COVID-19 ¹⁶². Quant aux travailleurs migrants, mal payés et dépourvus de sécurité de l'emploi, de protection sociale et d'accès aux soins de santé, ils méritent également une attention particulière car ils représentent une grande partie de la main-d'œuvre du secteur dans de nombreux pays. Sachant que de nombreuses entreprises, qui peinent à se maintenir à flot, essayent de s'en sortir en réduisant les heures de travail de leurs employés ou en les licenciant, les travailleurs migrants peuvent être très durement touchés ¹⁶³. Les familles restées dans leur pays d'origine le sont également, car leur subsistance et leur vie en général dépendent souvent des envois de fonds.
- 89.** Les conséquences pour les producteurs aquacoles varient selon les régions mais aussi en fonction de la taille, de la capacité de production et de financement des entreprises, et des espèces produites, entre autres facteurs. Les perturbations qui ont touché la chaîne d'approvisionnement ont souvent entraîné une hausse des coûts, une baisse des revenus et une augmentation du gaspillage et des pertes de denrées alimentaires. Les éleveurs par

¹⁶⁰ FAO, *Vue d'ensemble des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture*, addendum à La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020, juin 2020.

¹⁶¹ Amanda Moeser, «The most dangerous job in fishing isn't fishing – it's processing fish during a global pandemic», blog de l'*Union of Concerned Scientists: Science for a healthy planet and safer world*, 11 septembre 2020.

¹⁶² Briceño-Lagos et Monfort, *Why using a gender lens to analyse COVID-19 impacts on the seafood industry?*

¹⁶³ Penchan Charoensuthipan, «Migrants see lives upended by downturn: Lost jobs and benefits failures leave many on the brink», dans *Bangkok Post*, 4 mai 2020.

exemple, qui n'ont pas pu exporter leurs produits en raison de la fermeture des frontières, ou qui n'ont pas pu continuer à les fournir localement du fait de la baisse de la demande des entreprises de restauration (restaurants, hôtels et écoles notamment), ont dû maintenir d'importants stocks vivants dans leurs installations de production, ce qui a entraîné des coûts supplémentaires d'alimentation et de surveillance et augmenté les risques de mortalité des poissons ¹⁶⁴. D'autres ont subi des perturbations dans leurs processus de production, en raison notamment de leur impossibilité à accéder aux intrants ou aux services financiers.

- 90.** Les restrictions de voyage ainsi que les problèmes financiers et de trésorerie qui ont pu conduire à des réductions du temps de travail et des licenciements ont eu un impact négatif sur la capacité de production et sur les rendements, tout comme les problèmes de santé des travailleurs en lien avec la pandémie ¹⁶⁵. Un certain nombre d'entreprises ont été confrontées à une modification de la demande. Dans certains cas, la réduction de la demande et les difficultés à accéder aux marchés ont entraîné une baisse et une instabilité des prix ¹⁶⁶. Pourtant, alors que la demande de poisson frais a chuté, la demande de poisson en conserve, surgelé et transformé a augmenté, notamment durant les premières phases de la pandémie, comme le montrent également les tendances positives enregistrées par l'industrie de transformation ¹⁶⁷. Afin de s'adapter aux nouvelles réalités qui ont émergé du fait de la pandémie, des entreprises spécialisées dans le poisson frais se sont tournées vers la vente directe et la livraison à domicile ¹⁶⁸. Dans certains lieux, les restrictions imposées au commerce international ont bénéficié aux pêcheurs locaux et aux petits producteurs aquacoles, car elles ont contribué à réduire la concurrence du poisson importé ¹⁶⁹.
- 91.** La crise a une fois de plus révélé la fragilité du système alimentaire, mettant en évidence les problèmes d'emploi et de main-d'œuvre auxquels le secteur agroalimentaire doit faire face, notamment les déficits de travail décent dont souffrent les travailleurs du secteur dans de nombreux pays. C'est en s'attaquant à ces problèmes, notamment en améliorant les pratiques en matière de sécurité et de santé au travail et la protection des droits au travail, en élargissant la protection sociale et le soutien aux revenus ainsi qu'en apportant une aide financière aux entreprises, y compris pour le maintien et la reprise de l'emploi, qu'il sera possible non seulement de réagir efficacement à la crise, mais aussi de favoriser la croissance à long terme et la viabilité du secteur.

Progrès technologiques et innovation

- 92.** Les progrès technologiques ont joué un rôle essentiel dans l'expansion du secteur ces dernières décennies et ils resteront un facteur déterminant pour la croissance future de l'aquaculture. Dans l'aquaculture, les progrès technologiques ont contribué à augmenter la production et la productivité de la main-d'œuvre, à réduire l'incidence des maladies et à améliorer la qualité des produits offerts aux consommateurs, dans une perspective à long terme de protection de l'environnement et de sécurité alimentaire ¹⁷⁰. Les méthodes actuellement utilisées dans le secteur s'intéressent à des questions telles que l'amélioration

¹⁶⁴ FAO, «How is Covid-19 outbreak impacting the fisheries and aquaculture food systems and what can FAO do», document d'information, Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO, avril 2020.

¹⁶⁵ FAO, «How is Covid-19 outbreak impacting the fisheries and aquaculture food systems».

¹⁶⁶ OCDE, *Pêche, aquaculture et COVID-19: Enjeux et réponses politiques*, mise à jour en juin 2020.

¹⁶⁷ OCDE, *Pêche, aquaculture et COVID-19: Enjeux et réponses politiques*.

¹⁶⁸ FAO, *Vue d'ensemble des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture*.

¹⁶⁹ FAO, «How is Covid-19 outbreak impacting the fisheries and aquaculture food systems».

¹⁷⁰ FAO, *Technologies liées à l'aquaculture*, Division des pêches de la FAO, 2020.

génétique des espèces, la santé, la nutrition et les aliments, ainsi que le contrôle de la production ¹⁷¹.

- 93.** La pisciculture de précision est un concept nouveau qui vise à augmenter la production aquacole grâce à un recours accru aux nouvelles technologies et à l'automatisation. L'objectif est notamment d'améliorer les systèmes de surveillance et de contrôle, ainsi que l'accès à l'information en temps réel, pour que la prise de décisions puisse se faire sur la base d'éléments fiables et qu'elle soit moins dépendante d'évaluations subjectives, ce qui se traduira par des processus d'exploitation plus précis et plus reproductibles. La pisciculture de précision devrait permettre d'améliorer la sécurité du personnel et la santé et le bien-être des animaux, tout en accroissant la productivité, le rendement et la responsabilité environnementale dans l'aquaculture commerciale intensive. Le point d'aboutissement sera un système de production basé sur la connaissance, plutôt que sur l'expérience comme c'est traditionnellement le cas ¹⁷².
- 94.** Entre autres exemples d'innovations récentes dont le secteur a tiré profit, on peut citer la technologie hydroacoustique, qui vise à maximiser la croissance et à minimiser le gaspillage d'aliments en analysant les changements de comportement des poissons et en déterminant leurs habitudes alimentaires; l'utilisation combinée de matériel vidéo et de logiciels d'analyse de données pour le comptage des poux de mer et le contrôle du surpeuplement, l'estimation de la biomasse ou l'optimisation du nourrissage; les dispositifs de surveillance et de prévision de la qualité de l'eau, qui peuvent être particulièrement utiles aux activités aquacoles en milieu marin (mariculture), que ce soit comme outils d'aide à la décision pour la gestion des exploitations ou pour aider à lutter contre la prolifération d'algues nuisibles; les systèmes de télémétrie acoustique utilisés pour mesurer les niveaux d'activité natatoire et musculaire, la fréquence respiratoire et la ration alimentaire; et les systèmes combinant des capteurs, des outils d'analyse de données et des applications qui aident les éleveurs à lutter contre certains problèmes environnementaux et certaines maladies et à faire face aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur travail ¹⁷³.
- 95.** Les nouvelles solutions technologiques issues des progrès de l'ingénierie et des biosciences offrent des perspectives prometteuses au secteur qui doit faire face à un certain nombre de défis spécifiques. L'un de ces défis concerne l'alimentation, qui représente 50 à 70 pour cent des coûts de production et a une incidence directe sur le taux de croissance des poissons. L'optimisation des pratiques d'élevage par le recours aux nouvelles technologies contribuera à la réduction du gaspillage et à l'amélioration de la productivité. Les progrès technologiques qui permettent de lutter plus efficacement contre les maladies et les effets induits par les parasites – un autre défi majeur, qui coûte au secteur jusqu'à 10 milliards de dollars É.-U. par an – se traduiront non seulement par une réduction des coûts, mais aussi

¹⁷¹ *New technologies in aquaculture: Improving production efficiency, quality and environmental management*, Gavin Burnell et Geoff Allan (dir. de publication) (Woodhead Publishing, 2009); WorldFish, «[Research program: Sustainable aquaculture](#)», 2020. Le contrôle de la production porte entre autres sur la qualité de l'eau, la température, la densité du cheptel piscicole, les techniques d'alimentation et d'élevage et les réservoirs utilisés. Christoph Meske, *Fish Aquaculture: Technology and Experiments*, édité et traduit par Frederick Vogt (Pergamon Press, 2014).

¹⁷² Martin Føre *et al.*, «[Precision fish farming: A new framework to improve production in aquaculture](#)», dans *Biosystems Engineering* 173 (2018), 176-193.

¹⁷³ Martin Føre *et al.*, «[Precision fish farming: A new framework to improve production in aquaculture](#)»; James Wright, «[Notes from the 15th North Atlantic Seafood Forum](#)», Global Aquaculture Alliance, 9 mars 2020; Lauren Kramer, «[Farmers deploy new high-tech tools against sea lice](#)», Global Aquaculture Alliance, 18 novembre 2019; The Yield, «[Customer stories: Barilla Bay oysters](#)», 23 mai 2018.

par une atténuation des divers impacts socio-économiques et environnementaux générés par le secteur ¹⁷⁴.

96. Si la pisciculture de précision existe aujourd'hui sous différentes formes, qu'il s'agisse de produits commerciaux ou d'outils de recherche pouvant être convertis en innovations, le recours aux nouvelles technologies dans le secteur, en particulier dans les pays en développement et les économies émergentes, n'est pas encore très répandu. Les petits producteurs notamment manquent souvent de moyens financiers pour investir dans ces technologies et des compétences nécessaires pour les utiliser. Néanmoins, nombre d'entre eux bénéficient déjà des progrès technologiques comme l'Internet mobile qui, entre autres informations, peut fournir en temps réel les prix de marché du poisson, et se montrent intéressés par d'autres technologies plus avancées. Toutefois, comme les grandes entreprises sont souvent avantagées dans la mesure où elles ont une plus grande capacité à adopter de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques, le risque existe que les obstacles auxquels les petits pisciculteurs doivent faire face pour accéder à de nouveaux marchés se multiplient.
97. Les technologies avancées telles que la robotique de pointe peuvent contribuer à l'automatisation des tâches pénibles, répétitives et dangereuses. Entre autres exemples d'innovations de ce type, on peut citer les machines à décortiquer les crevettes, qui contribueraient à réduire la consommation d'eau, accroître les rendements et améliorer la qualité du produit fini ¹⁷⁵. L'innovation et les nouvelles technologies pourraient également apporter une partie de la solution au problème de la pénurie de main-d'œuvre.
98. Grâce à la technologie des chaînes de blocs, qui permet de collecter et d'analyser de façon sûre et efficace des volumes de données considérables, on peut mieux documenter le long et complexe processus d'élaboration des produits de la mer, ce qui favorise la transparence, la durabilité et la traçabilité aux différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement ¹⁷⁶. Malgré l'atout majeur que cette technologie peut représenter pour le secteur, il existe un certain nombre d'éléments, en lien notamment avec la saisie, la communication et le contrôle de l'information, qui peuvent faire obstacle aux efforts déployés par les nombreuses et diverses parties prenantes du secteur pour parvenir à un consensus sur son utilisation ¹⁷⁷.

Environnement

99. La durabilité des systèmes alimentaires est essentielle pour éliminer la faim et protéger l'environnement. La question de la durabilité dans l'agriculture fait l'objet d'une attention accrue car les progrès considérables qui ont été faits en termes de productivité agricole au cours des dernières décennies ont souvent été de pair avec une dégradation des conditions environnementales et sociales, marquée notamment par un creusement des inégalités et des niveaux élevés de pauvreté et d'insécurité alimentaire dans les zones rurales. Tout en augmentant la productivité, le développement agricole durable protège l'environnement et optimise l'utilisation de l'énergie et des ressources naturelles, en particulier de l'eau et des sols, et il favorise la pérennité des moyens de subsistance dans les zones rurales, ainsi que

¹⁷⁴ Fearghal O'Donncha et Jon Grant, «Precision aquaculture» dans *IEEE Internet of Things Magazine*, décembre 2019.

¹⁷⁵ «New technology is transforming shrimp processing», IntraFish, 26 mars 2020.

¹⁷⁶ Rob Fletcher, «Why aquaculture is becoming big on blockchain», The Fish Site, 22 août 2019; Statecraft Tech, «Blockchain in Aquaculture and Fisheries – How Blockchain could sustain the Seafood Industry», 14 février 2019.

¹⁷⁷ Tim Sprinkle, «Is aquaculture ready for the blockchain revolution?», Global Aquaculture Alliance, 3 décembre 2018.

le travail décent, l'équité et le bien-être social. Il est de ce fait un élément essentiel d'une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous.

- 100.** Comme toute activité agricole, l'aquaculture est profondément dépendante du climat. Dans les terres, les activités aquacoles sont sensibles aux changements de température et à la variabilité du régime des précipitations, et, sur le littoral, elles sont en outre exposées à l'élévation du niveau de la mer, à la hauteur des vagues et à l'accélération de l'érosion des sols¹⁷⁸. Les changements de température influent sur la physiologie, la croissance et le métabolisme des poissons d'élevage, et le réchauffement global des océans a une incidence sur la répartition géographique des espèces¹⁷⁹. Le rapport spécial intitulé *The Ocean and Cryosphere in a Changing Climate* (2019) du Groupe d'experts intergouvernemental des Nations Unies sur l'évolution du climat a conclu que les pêches, les captures et leur composition dans de nombreuses régions subissaient déjà les conséquences du réchauffement des océans et de ses effets sur la croissance, la reproduction et la survie des stocks de poissons. Les changements dans la répartition géographique et l'abondance des stocks de poissons ont confronté certaines pêcheries à des problèmes de gestion et des difficultés économiques, mettant en péril les moyens de subsistance de ceux qui en dépendent¹⁸⁰. Dans ce contexte, les perspectives offertes par l'aquaculture pour résoudre certains de ces problèmes sont considérables, celle-ci contribuant en outre largement à la sécurité alimentaire ainsi qu'à l'emploi et aux moyens de subsistance dans l'économie rurale.

Impact de l'aquaculture sur l'environnement

- 101.** L'élevage des poissons constitue une source de protéines animales plus avantageuse que l'élevage d'animaux terrestres, tant en termes d'indice de conversion alimentaire que d'émissions de CO₂¹⁸¹. L'aquaculture durable est également un moyen résilient d'exploiter de façon productive des environnements qui pourraient ne pas être adaptés à d'autres activités agricoles¹⁸². Elle apporte une stabilité de revenu et ouvre des possibilités d'emploi, en particulier dans les zones côtières. En Indonésie, l'épuisement des stocks de poissons sauvages des rivières a eu un impact négatif considérable sur les moyens de subsistance des pêcheurs locaux. Grâce au projet GLACIER de l'OIT – un projet pour l'accès à des sources de revenus vertes pour une réponse environnementale inclusive au changement climatique dans le Kalimantan central – les pêcheurs ont reçu une formation en aquaculture et ont ainsi pu se lancer dans des activités productives qui leur ont apporté un revenu de substitution et de meilleures conditions de travail¹⁸³. Au Ghana, l'entreprise West African Fish gère une exploitation aquacole durable qui a permis de créer 100 emplois directs et a bénéficié indirectement à pas moins de 400 familles alentour, ce qui a eu des retombées positives sur l'économie locale¹⁸⁴.

¹⁷⁸ Md Monirul Islam *et al.*, «Vulnerability of inland and coastal aquaculture to climate change: Evidence from a developing country», dans *Aquaculture and Fisheries* 4, n° 5 (2019), 183-189.

¹⁷⁹ Bertie Asiedu, Jenyo-Oni Adetola et Isaac Odame Kissi, «Aquaculture in troubled climate: Farmers' perception of climate change and their adaptation», dans *Cogent Food & Agriculture* 3, n° 1, 2017.

¹⁸⁰ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *The Ocean and Cryosphere in a Changing Climate*, 2019, chapitre 5 [version intégrale disponible en anglais uniquement; un résumé existe en français: «L'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique»].

¹⁸¹ «What is the environmental impact of aquaculture?», Global Aquaculture Alliance, 22 avril 2019.

¹⁸² FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2018*.

¹⁸³ BIT, «When Nua did not have to fish in the Kayahan river of Central Kalimantan», 2013.

¹⁸⁴ Sustainia, «Green fish farming fosters local growth» 19 juin 2018.

- 102.** L'aquaculture peut avoir des conséquences négatives sur le milieu environnant, en partie en raison de l'accumulation de nutriments et d'effluents, ces résidus organiques produits par les stocks d'élevage¹⁸⁵. Les exploitations dont les pratiques entraînent une dégradation du milieu environnant sont confrontées aux retombées négatives de leurs pratiques lorsque, par exemple, la mauvaise qualité de l'eau réduit la productivité de l'exploitation¹⁸⁶. D'où l'importance d'une formation technique en matière d'environnement afin de limiter l'accumulation d'effluents ainsi que d'autres effets négatifs sur l'environnement, en vue d'atteindre une productivité aquacole résiliente.
- 103.** Parmi les innovations majeures qui contribuent à une activité aquacole durable, il y a l'élevage de filtreurs (tels que les crustacés et les mollusques) en combinaison avec d'autres espèces (technique de la polyculture ou de l'aquaculture multitrophique intégrée), méthode qui permet de réduire l'accumulation d'effluents et de piéger le carbone¹⁸⁷. On mentionnera également l'aquaponie, qui consiste à cultiver des végétaux en symbiose avec l'élevage de poissons. Cette méthode peut offrir des débouchés économiques lorsque l'aquaculture et l'agriculture traditionnelles sont compliquées. Les travailleurs peuvent être formés et acquérir des compétences spécialisées pour développer cette technique et donner naissance à une activité économique à partir de ressources jusqu'alors improductives¹⁸⁸.

Approches intelligentes face aux changements climatiques

- 104.** L'organisation des espaces est essentielle, et la gestion de l'aquaculture doit prendre en compte les effets de la production aquacole sur le milieu environnant. Si l'on prend l'exemple des forêts de mangroves, qui offrent de bonnes conditions pour l'élevage des crevettes, leur destruction est en grande partie causée par l'aquaculture des crevettes¹⁸⁹. Pourtant, les écosystèmes de mangroves sont utiles à de nombreux égards: ils constituent par exemple des puits de carbone et protègent le littoral de l'érosion¹⁹⁰; au Viet Nam et au Mexique, la restauration de ces écosystèmes a permis d'assurer la subsistance de milliers de personnes, leur fournissant du travail et un revenu¹⁹¹. Il est essentiel d'adopter une approche globale pour comprendre les liens d'interdépendance ainsi que les avantages et inconvénients que présente la gestion de l'aquaculture.
- 105.** La pratique d'une agriculture intelligente face aux changements climatiques¹⁹² est une condition essentielle pour que toutes les activités agricoles, dont l'aquaculture, puissent s'inscrire dans une perspective durable. L'approche climato-intelligente de l'aquaculture s'articule autour du concept d'approche écosystémique des pêches et de l'aquaculture. Il s'agit d'une stratégie globale qui intègre les dimensions écologique, socio-économique et institutionnelle. Elle aide à surveiller les incidences des changements climatiques et à y faire

¹⁸⁵ Nils Hedberg *et al.*, «[Spatial correlation and potential conflicts between sea-cage farms and coral reefs in South East Asia](#)», dans *Aquaculture* 448 (2015), 418-426.

¹⁸⁶ Frank Asche, Kristin Roll et Ragnar Tveterås, «[Economic inefficiency and environmental impact: An application to aquaculture production](#)», dans *Journal of Environmental Economics and Management* 58, n° 1 (2009), 93-105.

¹⁸⁷ «What is the environmental impact of aquaculture?», Global Aquaculture Alliance; FAO, *Climate-Smart Agriculture Sourcebook*, 2013, Module 10, 239-283.

¹⁸⁸ FAO, *Achieving Blue Growth: Building vibrant fisheries and aquaculture communities*, 2018.

¹⁸⁹ Daniel Richards et Daniel Freiss, «[Rates and drivers of mangrove deforestation in Southeast Asia, 2000–2012](#)», dans *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 113, n° 2 (2016), 344-349.

¹⁹⁰ Daniel Donato *et al.*, «[Mangroves among the most carbon-rich forests in the tropics](#)», dans *Nature Geoscience* 4 (2011), 293-297.

¹⁹¹ FAO, *Achieving Blue Growth: Building vibrant fisheries and aquaculture communities*.

¹⁹² FAO, *Climate-Smart Agriculture Sourcebook*.

face, en améliorant la résilience des systèmes d'aquaculture et les moyens de subsistance qui en découlent ¹⁹³.

- 106.** L'aquaculture climato-intelligente améliore également l'efficacité de la production ¹⁹⁴. Une étude de 2009 sur la salmoniculture en Norvège a conclu qu'une production à faible rendement accentuait les effets négatifs de l'aquaculture sur l'environnement. Au fur et à mesure que l'industrie norvégienne s'est développée, les exploitants ont acquis davantage de connaissances et de compétences et ont opté pour des technologies plus avancées, ce qui s'est traduit par de meilleurs résultats en matière d'environnement. On peut donc penser que l'augmentation de la productivité, incluant la promotion du travail décent et la formation technique des exploitants agricoles, conduit à de meilleurs résultats environnementaux ¹⁹⁵.

¹⁹³ FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2018*.

¹⁹⁴ FAO, *Climate-Smart Agriculture Sourcebook*.

¹⁹⁵ Asche, Roll et Tveterås, «Economic inefficiency and environmental impact: An application to aquaculture production».